

# REEMPLOI ET RECYCLAGE : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ESS EN BRETAGNE ?

RAPPORT D'ETAPE – MARS 2016

---



## Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE</b>                              | <b>3</b>  |
| <b>II. ELEMENTS GENERAUX D'ANALYSE ET DE CONTEXTE</b>          | <b>4</b>  |
| <b>III. LA SITUATION PAR FILIERE EN BRETAGNE</b>               | <b>6</b>  |
| <b>IV. FILIERES EMERGENTES OU NON REPRESENTEES EN BRETAGNE</b> | <b>21</b> |
| <b>V. LA SITUATION PAR DEPARTEMENT</b>                         | <b>25</b> |
| <b>VI. LES SYSTEMES D'ACTEURS</b>                              | <b>29</b> |
| <b>VII. BESOINS IDENTIFIES ET PERSPECTIVES D' ACTIONS</b>      | <b>39</b> |
| <b>VIII. ANNEXES</b>   | <b>48</b> |

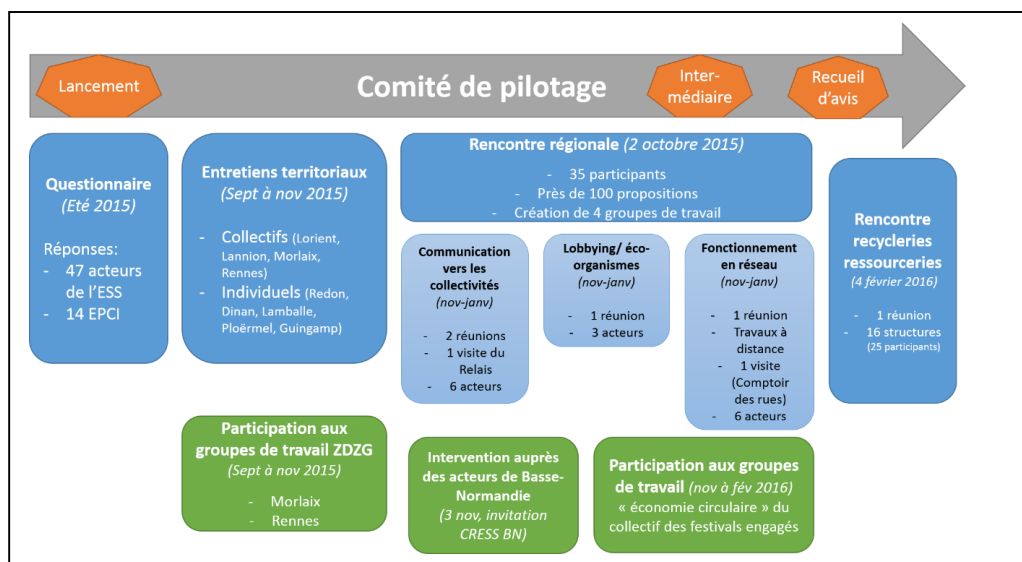
# I. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

En octobre 2013, la CRESS Bretagne organisait une première rencontre régionale consacrée à l'innovation sociale. Dans les divers ateliers proposés émergeait la question de la place et du développement de l'Economie sociale et solidaire dans le périmètre de l'économie circulaire. La CRESS Bretagne s'est saisie du sujet pour conduire en 2014 un premier travail d'étude visant à réaliser un panorama des structures de l'ESS investies sur ce champ d'activité. Cette action s'est attachée à faire un inventaire des acteurs existants et à les caractériser dans leur mode de fonctionnement mais également dans leurs potentiels ou difficultés de développement. Ce travail faisait le constat de logiques de structuration inégales des acteurs en fonction des filières et des territoires. Il est ressorti notamment que les acteurs du recyclage sont fortement structurés et disposent des surfaces financières leur permettant d'assurer leur développement. En revanche, le paysage des structures du réemploi est plus diversifié, avec une partie d'acteurs plus atomisés et fragiles (ressourceries, ateliers de réparation de vélo, ordinateurs...).

## Enjeux identifiés en 2014

- Décloisonner les dispositifs et les filières
- Améliorer l'image de l'ESS sur ce champ d'activité
- Renforcer les modèles économiques
- Inscrire et renforcer la place des acteurs de l'ESS dans les politiques territoriales de réduction des déchets (notamment en mobilisant les clauses sociales et environnementales dans les marchés publics)
- Positionner les acteurs de l'ESS sur les nouvelles filières REP, et renforcer leur positionnement sur les filières REP déjà instaurées
- Aplanir la concurrence entre acteurs de l'ESS pour l'accès aux gisements

## L'étude en 2015-2016



L'étude s'est inscrite dans la continuité de ces premiers travaux, en visant plus spécifiquement à évaluer le potentiel d'une dynamique régionale des acteurs de l'ESS dans le champ du réemploi et du recyclage. Les objectifs, validés lors du comité de pilotage, consistaient à :

- Mobiliser les acteurs des différentes filières en présence
- Questionner l'opportunité et, le cas échéant, faire valider un projet collectif
- Construire des modalités de coordination et de partenariats

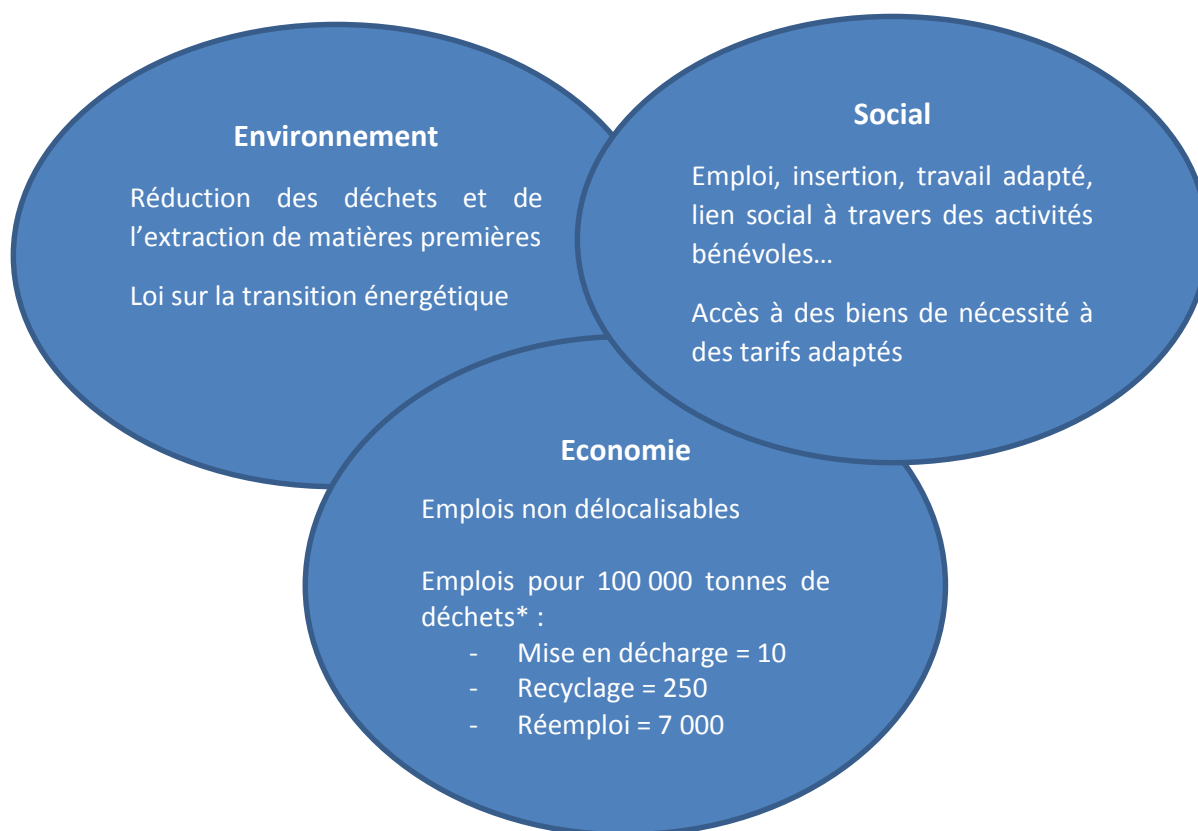
## II. ELEMENTS GENERAUX D'ANALYSE ET DE CONTEXTE

Le réemploi permet, par le don ou la vente d'occasion, de prolonger l'usage d'un produit, en lui permettant une nouvelle vie.

La réutilisation conduit à ce que des déchets puissent être remis en état sous forme de biens d'occasion ou soient démontés et les pièces en état de fonctionnement triées puis revendues.

Le recyclage englobe l'ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à réintroduire tout ou partie dans un cycle de production.

*Des activités au coeur du développement durable des territoires*

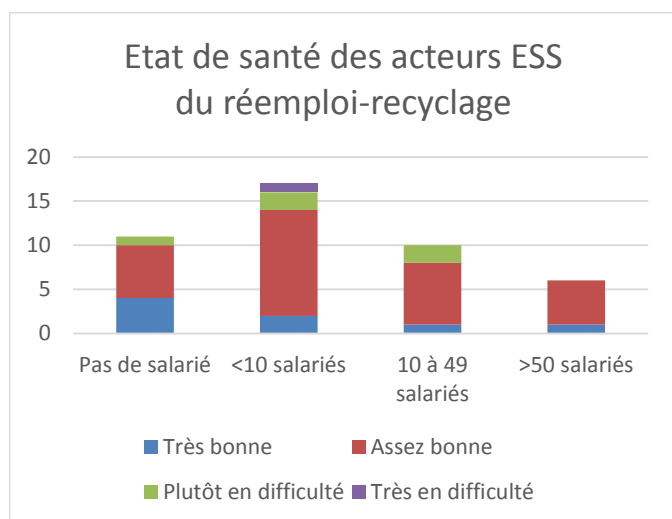


\*Source : ORDIF et Bureau Européen de l'Environnement

## Des activités en plein essor, des structures globalement en bonne santé

Le secteur est assez dynamique puisqu'on recense un nombre non négligeable de structures de moins de 2 ans. Les nouvelles structures créées depuis début 2014 sont essentiellement des recycleries (6 nouvellement en activité, et 4 en cours de création).

Les répondants à l'enquête régionale, bien que non représentatifs de la totalité des acteurs concernés (44 répondants), laissent apparaître un état de santé général plutôt satisfaisant :



Parmi celles qui déclarent être en difficulté figurent 3 structures spécialisées (2 dans le textile, 1 dans les métaux et les D3E), et une recyclerie.

Même si la majorité des structures se déclare plutôt en bonne santé, 40% des répondants disent rencontrer des difficultés dans la mise en œuvre de leur activité, et plus de 80% disent faire face à des enjeux d'évolution de leur activité.

### III. LA SITUATION PAR FILIERE EN BRETAGNE

La situation des acteurs de l'ESS est très variable suivant la filière sur laquelle ils sont positionnés. Certaines filières sont très professionnalisées, d'autres sont émergentes et reposent essentiellement sur des activités bénévoles. Un des facteurs déterminants est le classement de la filière comme étant « à responsabilité élargie du producteur » (REP). Pour certains types de biens, la législation fait obligation aux producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication de pourvoir ou de contribuer à l'élimination des déchets qui en proviennent.

Cette obligation tend à solvabiliser le marché et les activités, mais fait également peser une concurrence accrue et de nouvelles contraintes sur les acteurs de l'ESS. Inversement, les filières non REP peuvent peiner à trouver leur modèle économique.

#### 1. Les équipements électriques et électroniques

##### *Fonctionnement de la filière*

Les équipements électriques et électroniques désignent notamment les appareils ménagers, les équipements informatiques et de télécommunication, les écrans, les jouets et outils électriques ou électroniques. Ces déchets peuvent :

- être remis à une structure de l'ESS
- rapportés dans un point de vente
- déposés en déchetterie

A ce stade, une petite partie des appareils, encore en état de fonctionnement, est détournée vers les acteurs de l'ESS pour du réemploi.

La suite du circuit des D3E se déroule en 3 étapes, qui font l'objet de 3 marchés différents conclus par les éco-organismes (à savoir Ecosystèmes en Bretagne) :

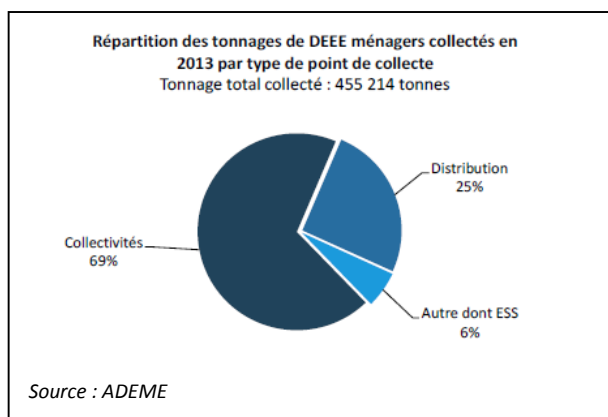
- **Collecte** : collecte en déchetteries et apport en centres de regroupement pour massification
- **Transport** : expédition vers centre de traitement
- **Traitement** : ceci nécessite de très gros investissements, ce qui explique que peu d'acteurs de l'ESS soient impliqués sur ce type d'activités (ex : Eco-tri).

| L'ESS et les équipements électriques et électroniques |          |          |           |            |
|---|----------|----------|-----------|------------|
|   | Réemploi | Collecte | Transport | Traitement |
| Communautés Emmaüs, ressourceries...                  | x        |          |           |            |
| Retrilog (22 et 56)                                   |          | x        | x         |            |
| ECOTRI (29)   |          | x        | x         | x          |
| ENVIE (35)  | x        | x        | x         | x          |

## Enjeux et perspectives

### **1<sup>er</sup> enjeu : exigences des éco-organismes et dépendance**

Le cahier des charges des éco-organismes inclut un pourcentage d'activité dédié à l'insertion, ce qui a permis aux acteurs de l'ESS de se positionner ou de maintenir leur positionnement au démarrage de la filière. Néanmoins, ceux-ci estiment qu'il est de plus en plus difficile de perdurer dans la filière car la procédure d'appel d'offres fait l'objet d'une grosse négociation, et les exigences des éco-organismes sont de plus en plus importantes (taille des centres de massification). Face à ces logiques massificatrices, il est difficile de peser malgré une présence des têtes de réseau nationales dans les instances de dialogue liées à l'agrément des éco-organismes (ENVIE, Emmaüs France).



Face au risque que la dépendance forte à ces marchés fait peser sur leur structure, les acteurs spécialisés cherchent à se diversifier dans d'autres types d'activité.

### **2<sup>ème</sup> enjeu : la place du réemploi**

Le taux de réutilisation et de recyclage de la filière porte sur les composants, et non sur un taux de réemploi des appareils (55 à 80% en fonction des appareils). Aujourd'hui, seul 1% des appareils collectés fait l'objet de réemploi. L'enjeu de développement du réemploi des D3E a été particulièrement mentionné par les acteurs durant l'étude :

- Lors des portraits territoriaux sur Morlaix, Lannion et Lorient : seul le département de l'Ille-et-Vilaine comporte un acteur spécialisé dans le réemploi des D3E (ENVIE). Cette activité fait défaut dans les 3 autres départements bretons
- Les recycleries et ressourceries renvoient aujourd'hui la grande majorité des D3E collectés vers les filières de recyclage. En effet, peu d'entre eux disposent de personnel formé qui permette de développer cette activité.

Par rapport à d'autres filières, celle des EEE présente plusieurs difficultés :

- la technicité
- les pièces détachées
- le temps de remise en état au vu de la non rémunération au titre de la filière REP
- la garantie pour sécuriser l'acheteur et donner une image de fiabilité de l'ESS sur ces activités

### **Liens**

Une étude réalisée par l'ADEME en 2015<sup>1</sup> s'interrogeait sur la mise en place d'une filière de récupération et de revente de pièces détachées pour les gros appareils électroménagers. Elle concluait à la nécessité de donner priorité à la réparation sur la récupération des pièces, mais aussi à la nécessité de faire appel à un seul et même réseau afin que la filière soit viable (ENVIE).

<sup>1</sup> <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/viabilite-filiere-pdr-201507-synthese.pdf>

## 2. Textile

### Historique

Les textiles font partie des premiers déchets à avoir été récupérés pour être réutilisés. L'ESS est fortement présente de manière historique sur cette filière. Des process industriels ont été mis au point pour pouvoir traiter et recycler des volumes de plus en plus importants et l'activité s'est professionnalisée. Ce positionnement historique de l'ESS a été pris en compte lors de la mise en place de l'éco-organisme textile Eco TLC en 2008.

### Organisation

La collecte se fait en grande partie par le biais de conteneurs sur l'espace public ou privé (parkings de magasins). Chaque collectivité mettant en place un point d'apport volontaire pour 2 000 habitants perçoit de la part d'Eco TLC un soutien de 0,10€/an/habitant.

Eco TLC rémunère l'activité de tri uniquement, pour les acteurs conventionnés. Le coût de collecte n'est pas pris en charge (estimé à 280€/T pour le Relais Bretagne).

### Les débouchés des textiles triés par le Relais Bretagne



Source : <http://www.lerelais.org>

- Les 3% résiduels seront utilisés en grande partie comme combustible.
- La vente en boutique ne représente que 3% de la collecte mais 35% du chiffre d'affaires.

### Catégories d'acteurs

Chez les acteurs spécialisés, on retrouve majoritairement des structures d'insertion par l'activité économique (entreprise d'insertion, et parfois chantier d'insertion pour la revente).

#### Acteurs du réemploi

- Acteurs généralistes : communautés Emmaüs, ressourceries...
- Acteurs caritatifs : Secours populaire, Croix rouge...
- Autres acteurs professionnels spécialisés dans le textile :
  - o La Pince : relooking et revente
  - o ART : revalorisation et revente
  - o Trocabi35 : dépôt-vente

#### Acteurs collecte, tri et vente (entreprises ou chantiers d'insertion)

- Retritex et ses 4 boutiques « Emmaüs la boutique »
- Le Relais (35) et ses 6 boutiques Ding Fring
- Abi 29 et boutique Inservet
- Artex Les Nouelles (22) et sa boutique « La boîte à fringues »

Ces acteurs assurent leur propre collecte, mais récupèrent également du textile après écrémage auprès d'associations caritatives, communautés Emmaüs, ressourceries...



## Enjeux actuels

La filière est globalement bien couverte par l'ESS sur la Région mais il reste 2 enjeux :

### **1<sup>er</sup> enjeu : améliorer la captation du gisement**

600 KT de vêtements neufs sont commercialisés par an en France. Eco TLC a un objectif de collecte de 300KT/an à l'horizon 2020. Aujourd'hui, 190KT/an sont récupérées, toutes structures confondues. Il reste donc une marge de progression importante, susceptible de bénéficier à une diversité d'acteurs.

Une caractérisation des déchets non triés, réalisée par Rennes Métropole, fait apparaître 7,7Kg de textiles par an et par habitant, soit autant de textiles qui pourraient être détournés vers les filières de réemploi/recyclage de l'ESS.

**Les acteurs pointent la nécessité d'accroître le nombre de bornes implantées sur l'espace public en lien avec les collectivités** avec une organisation qui soit viable pour les collecteurs.

Ceci se heurte parfois au 2<sup>ème</sup> enjeu : celui de la concurrence au sein de l'ESS

### **2<sup>ème</sup> enjeu : favoriser la coexistence durable des acteurs de l'ESS sur cette filière**

Beaucoup d'acteurs, notamment caritatifs, étaient conventionnés avec les gros acteurs ESS de la filière qui récupéraient les textiles après écrémage. L'arrivée sur le marché d'opérateurs privés classiques proposant une rémunération à la tonne a mené certains acteurs de l'ESS à privilégier la coopération avec ce type d'acteurs économiques.

Des difficultés peuvent apparaître lorsque les cours baissent et que les acteurs économiques classiques se retirent du marché, laissant les acteurs de l'ESS sans exutoire pour les textiles écrémés.

Il existe d'ores et déjà un collectif breton textile (ensemble de structures insertion collecte, tri et revalorisation textile)

**Plusieurs acteurs expriment le besoin d'une concertation collective pour mieux répartir le territoire** en donnant une place à chaque acteur de l'ESS.

## Documents et liens :

- Guide pratique Eco-TLC sur la collecte textile : [http://www.ecotlc.fr/guide\\_pratique/](http://www.ecotlc.fr/guide_pratique/)
- Réseau national « Tissons la solidarité »

### 3. Papier

La filière papier comprend 2 types de gisement :

|   | <b>Papiers ménagers</b>   | <b>Papiers des entreprises</b>  |
|---|---|---|
| <b>Qui finance la collecte ?</b>          | Les collectivités, qui perçoivent un financement de l'éco-organisme Ecofolio en fonction du poids collecté  | Les entreprises (pas de filière REP). Le papier collecté peut provenir des déchets de bureau ou être collecté à des fins de destruction |
| <b>Qui assure la collecte et le tri ?</b> | Collectivités (Ecofolio n'a pas d'obligation d'intégration d'acteurs de l'ESS dans son cahier des charges)  | - Entreprises classiques<br>- <b>Entreprises de l'ESS</b>   |
| <b>Où va le papier ?</b>                  | Le papier peut être revendu :<br>- A des papetiers pour fabriquer à nouveau de la pâte à papier (en proximité ou à l'étranger)<br>- A des entreprises de fabrication de ouate de cellulose (ex : les Genêts d'or et Cellaouate) |   |

#### *Enjeux*

1/ Comme dans d'autres filières, des concurrences internes aux acteurs de l'ESS existent sur le papier. Ces concurrences s'expriment notamment par des visions différentes sur la façon dont les coûts de collecte sont supportés par les acteurs, ainsi que sur la destination du papier.

2/ Pour plusieurs acteurs de l'ESS, le positionnement des collectivités constitue un enjeu important. En effet, celles-ci exprimeraient des craintes à l'idée de voir apparaître de nouveaux collecteurs sur le territoire, susceptibles de capter le gisement des ménages par de nouveaux biais, qui représenteraient autant de recettes en moins pour la collectivité par la revente du papier.

3/ Pour certains acteurs de l'ESS, l'enjeu se situe autour des débouchés d'autres types de déchets récupérés à l'occasion de la collecte papier au sein des entreprises. En effet, les entreprises ont une attente d'un service plus global, mais les collecteurs ne disposent pas toujours de l'exutoire adéquat (cartouches d'encre par exemple). Or, cette attente des entreprises est croissante, comme en témoigne le développement d'offres de service globales de la part de la Feuille d'érable (gamme Adalia), ou d'entreprises classiques comme Paprec. Ceci peut représenter un enjeu de complémentarité avec d'autres acteurs de l'ESS ayant des activités dans les filières concernées.

| <b>Structures ayant une activité de collecte et tri du papier</b>                             | <b>EI ou ACI</b> | <b>ESAT</b> | <b>Bénévoles</b> |
|---|------------------|-------------|------------------|
| La Feuille d'érable   | x                |             |                  |
| AGEHB solidarité papier   | x                |             |                  |
| Terre en Espoir papier  | x                |             |                  |
| Les Genêts d'or   |                  | x           |                  |
| Alter Ego   |                  | x           |                  |
| Pigeon Blanc  |                  | x           |                  |
| Associations humanitaires, de parents d'élèves, ou encore à vocation culturelle et artistique |                  |             | x                |

## 4. Vélo

Les activités de réemploi de vélo sont relativement récentes, et principalement bénévoles. La plupart du temps, elles prennent appui sur une activité historique de promotion du vélo et/ou d'accompagnement à l'auto-réparation. Leur enjeu est avant tout la promotion des déplacements doux.

Les vélos ne relèvent pas d'une filière REP. Ils proviennent d'apports volontaires ou de récupération en déchetterie. Plusieurs autres gisements peuvent être exploités : les flottes d'entreprise, la récupération auprès d'opérateurs d'habitat collectif (syndic de co-propriété, office HLM), des services de police (fourrière) ou encore de vélocistes.

### *Catégories d'acteurs*

#### **Généralistes sans compétence spécifique**

- Communautés Emmaüs
- Recycleries-ressourceries

#### **Généralistes avec compétence spécifique**

##### Exemples :

- Les Chiffonniers de la joie
- Ti récup'
- Ma P'tite boutique (AMISEP)
- Réemploi et compagnie

#### **Ateliers spécialisés**

- 18 associations d'auto-réparation/promotion du vélo
- Kercourse – atelier d'insertion AMISEP
- La Petite Rennes porte une expérimentation de filière vélo sur Rennes Métropole (projet Le Grand Cycle)

### *Enjeux*

La filière vélo est aujourd'hui balbutiante. En effet, elle repose pour l'essentiel sur des activités bénévoles qui œuvrent sur des périmètres géographiques restreints (à l'échelle d'une ville ou d'une agglomération) qui captent de petits volumes diffus.

Les acteurs généralistes qui ont une capacité de traitement plus importante ont globalement peu développé cette activité, en se contentant de revendre les vélos en état de fonctionnement ou nécessitant peu de réparations, faute de compétences. Les vélos non réemployés repartent généralement en déchetterie pour le métal.

L'enjeu est donc de développer et structurer la filière autour de plusieurs axes :

- Augmenter le volume de vélos captés et améliorer la couverture territoriale
- Trouver le modèle économique qui permette de pérenniser l'activité
- Trouver et mettre en place des solutions pour l'accès aux pièces détachées
- Organiser la commercialisation

La collaboration avec les vélocistes constitue un point de vigilance afin de ne pas être perçu comme acteurs d'une concurrence déloyale.

Face à cet enjeu, 3 points d'appui sont repérés :

- La petite Rennes qui expérimente concrètement une filière de réemploi à l'échelle de l'agglomération rennaise
- L'association Penn Rustin qui offre un support au démarrage de nouveaux ateliers dans le Finistère
- Emmaüs Action Ouest qui réalise une pré-étude de faisabilité sur une filière de réemploi des vélos, son dimensionnement territorial ainsi que son articulation avec les activités existantes en matière de cycles, dans une logique de complémentarité

### Liens

Le réseau national L'Heureux cyclage fédère les ateliers vélo au niveau national, et propose notamment des ressources et un accompagnement sur l'activité de réemploi de cycles :

- Pré-étude pour la mise en œuvre de filières locales de réemploi de cycles : <http://www.heureux-cyclage.org/IMG/pdf/preetudecomplete-2.pdf>
- Accompagnement personnalisé des adhérents sur le développement du réemploi
- Wiki (Wiklou) avec des pages dédiées au réemploi

Il existait 120 ateliers vélo en France en 2014 (nombre en croissance moyenne de 20 % par an depuis 2009), qui ont évité la déchetterie à 19 000 vélos.

Quelques chiffres tirés de l'activité d'ateliers vélos ailleurs :

| La Bécane à Jules   | Vélisol   | Un P'tit vélo dans la tête  |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• SCIC</li><li>• Dijon</li><li>• 500 vélos/an remis en état</li><li>• Autres activités : sensibilisation, interventions en entreprise, entretien de flottes, réparation, autoréparation, location, marquage</li><li>• <a href="http://www.labecaneajules.fr/">http://www.labecaneajules.fr/</a></li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Association loi 1901</li><li>• Caen</li><li>• 1 234 vélos remis en état en 2015, principalement récupérés auprès des particuliers</li><li>• Développement à prévoir via les bailleurs sociaux et syndicats de copropriété</li><li>• Création d'un poste pour l'essaimage compte tenu de la demande croissante</li><li>• Contact: Maison du vélo, Caen</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Association loi 1901</li><li>• Grenoble</li><li>• Un des plus anciens ateliers vélo de France</li><li>• 820 vélos remis en état en 2014</li><li>• Accès à la fourrière municipale</li><li>• Création d'un poste en 2015 pour l'essaimage et la mutualisation entre ateliers</li><li>• <a href="http://www.ptitvelo.net">http://www.ptitvelo.net</a></li></ul> |

Pour une vision globale des ateliers vélos en 2014 : <https://www.heureux-cyclage.org/-panorama-des-ateliers-.html>

## 5. Informatique

### *Descriptif de la filière*

Le matériel informatique fait partie des équipements électriques et électroniques mais présente certaines spécificités.

Au sein de l'ESS, le profil de la filière est, par certains aspects, assez proche de celui de la filière cycles. En effet, elle repose principalement sur l'activité bénévole d'associations ayant une démarche militante sur la lutte contre la fracture numérique ou e-inclusion (avec des activités d'accompagnement) et/ou la promotion du logiciel libre. Elles ne sont donc pas positionnées comme des « vendeurs d'ordinateurs ».

### *Organisation*

Les ordinateurs sont collectés quasi exclusivement auprès d'entreprises et d'institutions (Education nationale, CAF, offices HLM...). En effet, le matériel des particuliers est souvent en moins bon état et ne permet pas le reconditionnement de manière standardisée au vu de la disparité du matériel.

Les collectes sont donc sujettes à de fortes variations (afflux soudain d'un grand nombre de machines, ou, à l'inverse, recherche de pièces ou difficultés à accéder au gisement). Une « bourse aux matériels » a été mise en place dans le cadre du réseau Ordi Solidaire Bretagne, animé par l'association Défis. Elle permet de partager le matériel collecté par une association du réseau lorsque celle-ci n'est pas en capacité de tout traiter.

### *Catégories d'acteurs*

#### **Généralistes sans compétence spécifique (revendent le matériel en l'état)**

- Communautés Emmaüs
- Recycleries-ressourceries

#### **Associations d'e-inclusion ou de promotion du logiciel libre**

12 associations reconditionnent du matériel dont 4 dont l'activité est à l'arrêt

#### **Généraliste avec compétence spécifique**

- Un peu d'R

#### **Entreprise de reconditionnement**

SCOP Clic'n puces depuis septembre 2015 (Loire-Atl., mais couvre le Pays de Redon)

### *Enjeux*

#### **Enjeu n°1 : structurer et professionnaliser l'activité**

Ceci suppose de travailler sur plusieurs axes :

- Développer le réseau de collecte et s'insérer dans la filière REP D3E
- Industrialiser les process : effacement des données, réinstallation, avec une notion de garantie et de qualité
- Structurer un circuit de commercialisation de détail, en s'appuyant notamment sur les acteurs du réemploi existants

Deux logiques paraissent nécessaires : prototypage de l'activité, avec recherche du modèle économique d'une part, et coordination régionale d'autre part afin d'assurer une bonne couverture du territoire.

L'association Défis, qui assure actuellement l'animation d'Ordi solidaire Bretagne et du réseau Ordi 2.0 en Bretagne, est aujourd'hui porteuse de ce projet de structuration du réemploi informatique.

### **Enjeu n°2 : assurer la couverture territoriale**

La région est aujourd'hui inégalement couverte par les structures de réemploi informatique. L'Ille-et-Vilaine est notamment peu couverte. Néanmoins, des porteurs de projet se sont récemment manifestés sur les secteurs de Fougères et Rennes.

### **Enjeu n° 3 : mise en réseau avec le national**

D'après Défis, les grosses entreprises sont souvent déjà couvertes par des conventions. Le reste du gisement est détenu par des TPE/PME qui disposent d'un faible parc.

De plus, un des problèmes est de constituer des ordinateurs complets. Il est plus difficile de trouver des écrans, qui sont moins renouvelés.

L'organisation en réseau peut être un plus pour repérer les gros gisements, y compris en se mettant en lien avec d'autres régions afin d'absorber d'éventuels surplus.

### **Enjeu n° 4 : assurer une veille sur le réemploi des smartphones et tablettes**

## *Liens*

R' pur, association agréée entreprise d'insertion et installée à côté de Caen, a diversifié son activité de recyclage des D3E en développant un volet réemploi intitulé « R'Emploi », ouvrant sur des métiers plus techniques. <http://www.r-pur.asso.fr/>

La SCIC Tetris, basée à Grasse, a permis l'émergence, dans le champ de l'ESS, d'une filière de réemploi du matériel informatique à partir des équipements obsolètes des entreprises numériques du parc Sophia Antipolis. Concrètement, cela s'est traduit par la coordination de différents acteurs pour réaliser une chaîne de valeur sur le traitement de ces matériels :

- Collecte par une entreprise adaptée
- Démantèlement par un chantier d'insertion
- Reconditionnement par un autre chantier d'insertion
- Emergence d'une fonction recherche et développement pour les prototypes de réutilisation

Contact : Geneviève Fontaine, administratrice de la SCIC Tetris [contact@scic-tetris.org](mailto:contact@scic-tetris.org) 06 76 60 04 36

## 6. Mobilier

Le réemploi de mobilier est une activité traditionnellement exercée par les acteurs généralistes du réemploi dans l'ESS. Depuis 2011, le mobilier fait partie des filières à responsabilité élargie du producteur, avec deux filières : une pour le mobilier des particuliers, une pour le mobilier professionnel.

### *Le mobilier des particuliers*

On distingue deux types d'activités :

1/ *Le réemploi du mobilier* est assuré par les communautés Emmaüs, les recycleries et ressourceries. Celui-ci est collecté en déchetterie, via des apports volontaires, ou en collecte à domicile.

Aujourd'hui, seule une partie des structures sont conventionnées avec l'éco-organisme de la filière, Eco-mobilier, et peuvent donc prétendre au soutien financier, qui reste néanmoins très modeste (20€/tonne).

2/ *Le recyclage* fait l'objet d'appels d'offres. En Bretagne, ENVIE est ainsi titulaire d'un appel d'offres, conjointement avec Véolia, pour une unité de démantèlement de matelas.

### *Le mobilier professionnel*

Cette filière concerne tout professionnel détenteur de mobilier usagé (hôtel, restaurant, entreprise de services, hôpital, industries, écoles...). Valdelia est l'éco-organisme en charge de la filière, conventionné avec les grands réseaux nationaux de l'ESS pour le réemploi. Depuis sa création, 73 collectes ont été réalisées au niveau national.

Une fois collecté, le mobilier réutilisable est identifié et entreposé dans les locaux de la structure ESS collectrice, qui le remet à disposition d'associations, de créateurs d'entreprises, d'étudiants, etc. (possibilité de faire une collecte écrémante). Les structures ESS conventionnées peuvent prétendre à un soutien financier de Valdelia à hauteur de 90€ la tonne réemployée.

En Bretagne, seuls ENVIE et la ressourcerie Cap solidarité Ouest Cornouaille sont conventionnés pour collecter ce type de mobilier.

### *Enjeux*

*En matière de réemploi*, il s'agit de conventionner avec les éco-organismes pour bénéficier du soutien financier. Les structures du réemploi sont souvent peu informées des possibilités de soutien. Même si les soutiens financiers à la clé sont peu importants, cela leur apporte des facilités pour l'enlèvement des invendus, quelques apports financiers, mais aussi et surtout une reconnaissance comme acteur du réemploi sur le territoire.

Conventionnés avec Eco-mobilier au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : communautés Emmaüs et 3 recycleries/ressourceries (Cap solidarité Ouest Cornouaille, Partage entraide vitréais et Réemploi et compagnie).



Pour la filière du mobilier professionnel, les acteurs identifient une opportunité de communiquer collectivement à destination des entreprises sur leur offre de service.

Conventionnés avec Valdelia au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : ENVIE et Cap solidarité ouest Cornouaille

*En matière de recyclage*, la situation s'apparente davantage à celle des D3E. Les marchés nécessitent des process industrialisés et donc une capacité à investir dans de la recherche et développement. Pour disposer de la surface financière suffisante pour s'y lancer, les acteurs de l'ESS sont de plus en plus amenés à s'associer à de grosses entreprises classiques. Par ailleurs, la taille des marchés génère de fortes concurrences entre les acteurs de l'ESS qui souhaitent y prétendre. Ainsi, le développement de la filière des matelas se traduit par la création de moins de 10 grosses unités de démantèlement en France, qui concentrent l'ensemble de l'activité.



## 7. Activité généraliste

### Descriptif de l'activité

Les acteurs généralistes collectent tout type d'objets, principalement transformés et utilisés dans le quotidien (vaisselle, meubles, bibelots, livres, vêtements...) et les revendent en boutique aux particuliers. La collecte peut être réalisée en déchetterie (lorsque les collectivités autorisent l'accès et mettent en place des caissons de réemploi ou de 2<sup>ème</sup> vie), via des apports volontaires, ou à domicile (payante ou non).

Cette activité peut inclure ou non une étape de remise en état, selon les compétences présentes au sein de la structure.

En France, dans le champ de la seconde vie des objets, ces structures de l'ESS ne représentent qu'un quart du chiffre d'affaire réalisé autour des activités du réemploi et de la réutilisation, mais comptabilisent plus des trois-quarts des emplois du secteur<sup>2</sup>.

### Les différents types de porteurs en Bretagne

|                                     |                                      | Existantes  | En projet   |
|-------------------------------------|--------------------------------------|---|---|
| <b>Recycleries et ressourceries</b> | <b>Structures à emplois pérennes</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chiffonniers de la joie (Morlaix)</li> <li>- Ti récup (Carhaix/Rostrenen)</li> <li>- Boutique solidaire (Pipriac)</li> <li>- Le Chtal (Belle-Île)</li> <li>- Cap solidarité (Plozévet)</li> <li>- Un Peu d'R (Brest)</li> <li>- Partage entraide vitréais</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Treuzkemm (Quimper)</li> <li>- Ribine (Daoulas)</li> <li>- Retritout (Quimperlé)</li> </ul>                        |
|                                     | <b>ACI</b>                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode d'emplois (Bain de B)</li> <li>- Ma Ptite boutique (Lannion)</li> <li>- Comptoir des rues (Ploërmel)</li> <li>- Réemploi et Cie (Lorient)</li> <li>- Emmaüs Fougères</li> <li>- Le Grenier (Locminé)*</li> <li>- Récup'R (Le Faouët)*</li> </ul>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage entraide vitréais (Vitré)</li> <li>- Penthièvre actions (Lamballe)</li> <li>- Steredenn (Dinan)</li> </ul> |
|                                     | <b>ESAT</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Presqu'île de Crozon</li> </ul>  |   |
|                                     | <b>Structures bénévoles</b>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Robins des Bennes (Sarzeau)</li> <li>- La Récuperie (Lézarrieux)</li> <li>- Tri porteur (Landerneau)</li> <li>- Modern Strouilh (Groix)</li> </ul>   |   |
| <b>Communautés Emmaüs</b>           |                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Brest</li> <li>- Saint Briec</li> <li>- Rédéné</li> <li>- Vannes-St Nolff</li> <li>- Rennes-Hédé</li> </ul>  |   |

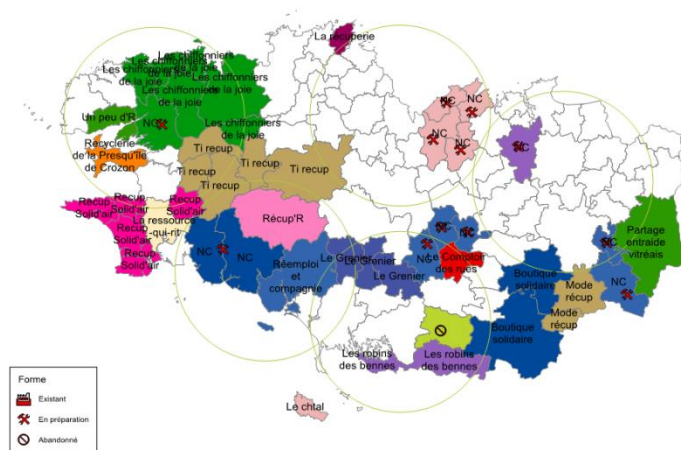
\*Chantiers portés directement par la collectivité

<sup>2</sup> Etude Ademe sur le réemploi et la seconde vie des objets

NB : les structures à emplois pérennes comptent en général 50% de contrats aidés

## La couverture territoriale

La carte suivante présente le paysage breton des acteurs généralistes existants ou en création. La zone de collecte des communautés Emmaüs est représentée par un cercle à titre indicatif.



### Commentaire

Les communautés Emmaüs interviennent sur des périmètres beaucoup plus étendus, mais de manière moins « intensive ». Cette sphère étendue génère bien souvent des coûts de collecte élevés.

Il en ressort globalement une forte couverture du Finistère et du Sud Morbihan. L'intérieur des terres du Morbihan, les Côtes d'Armor et l'Ille-et-Vilaine sont beaucoup moins couverts. Très logiquement, les projets de création se concentrent sur ces territoires, même si ces projets ne mènent pas à une couverture intégrale de la région.

## Le modèle économique : les adhérents du réseau national des ressourceries

### Nathalie Mayoux, Réseau national des ressourceries

Il n'y a pas de taille standard, ni de taille critique ou de nombre d'habitants minimum pour la viabilité d'un projet de ressourcerie. En effet, la moyenne nationale de 100 000 habitants pour une ressourcerie recouvre des réalités très variées, y compris de ressourceries qui s'en sortent très bien avec des structures à emplois pérennes en milieu rural. La viabilité d'un projet repose avant tout sur son montage avec les acteurs locaux, et notamment les collectivités.

En effet, quelle que soit la structure des emplois, le **magasin seul ne suffit pas à apporter les recettes nécessaires**. Une contractualisation est indispensable avec la collectivité (subvention ou marché public). Pour celle-ci, il ne s'agit pas d'une dépense supplémentaire mais d'un transfert de charges. En effet, plutôt que de payer la tonne d'enfouissement, il s'agit de rémunérer des tonnes évitées. En plus des volumes détournés, dont l'obligation va être croissante pour les collectivités (notamment en raison des obligations de la loi sur la transition énergétique), ce type d'activités correspond à un besoin des populations sur le territoire, et permet la création d'emplois, notamment dans des zones rurales.

Du fait de la diminution du nombre de postes financés dans les ACI, on observe un basculement vers le modèle entreprise d'insertion. Cela est possible à partir du moment où un conventionnement intervient avec la collectivité à compétence déchet pour la prestation de collecte.

| Produits   | Structures d'emploi pérennes |            | Structures de l'IAE |            |
|--|------------------------------|------------|---------------------|------------|
|  | 1ère année                   | 3ème année | 1ère année          | 3ème année |
| Ventes boutiques                                     |                              |            |                     |            |
| Ventes matières (éco-organismes et autre partenaire) | 30%                          | 50%        | 5%                  | 30%        |
| Sensibilisation/Education à l'Environnement          | 10%                          | 15%        | 5%                  | 5%         |
| Vente prestations publiques et privés                | 10%                          | 15%        | 20%                 | 5%         |
| Subventions publiques de fonctionnement              |                              |            |                     |            |
| Subventions publiques aides aux postes               | 50%                          | 20%        | 70%                 | 60%        |

| Charges                       | Urbain   | Rural    |
|-------------------------------|----------|----------|
| Achats et services extérieurs | 10 à 15% | 10 à 15% |
| Charges de personnels         | 60 à 70% | 60 à 80% |
| Loyer                         | 15 à 30% | 15 à 30% |

## Les enjeux

### **Enjeu n°1 : Résoudre la question des locaux et de l'accès aux gisements**

L'activité de réemploi et de réutilisation peut s'effectuer avec des investissements de 60 à 80K€ en moyenne. Si le local d'exploitation fait l'objet d'une convention ou d'un partenariat permettant d'en bénéficier à moindre coût au titre de la valeur ajoutée sociale de l'activité de réemploi/réutilisation, les investissements peuvent être plus limités.

Les objets revenus peuvent provenir de dons de particuliers, déposés directement sur site ou collectés en porte à porte. Toutefois, le développement de l'activité suppose souvent de dépasser l'apport sous forme de dons. Ceci passe par l'établissement de conventions entre les organisations développant cette activité et l'autorité en charge de la gestion des déchets : ce n'est qu'à cette condition que les structures pourront élargir leur collecte en ayant notamment accès aux éléments déposés au sein des déchetteries.

Les obligations chiffrées de réduction des déchets offrent un contexte favorable et peuvent soutenir ces initiatives tournées vers le réemploi. Ceci nécessite en retour de la part des structures qu'elles se professionnalisent pour être en capacité de rendre compte fidèlement de leur activité et de leur contribution à l'objectif de réduction des déchets.

### **Enjeu n°2 : Obtenir des postes d'insertion**

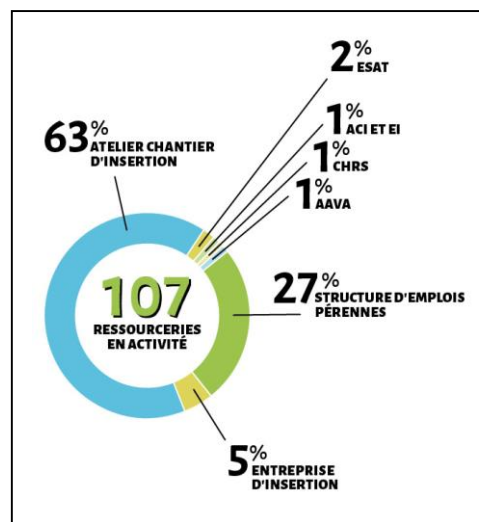
La moitié des structures en création est portée par des ensembliers dans le champ de l'insertion qui cherchent à diversifier les activités à destination des personnes en insertion, notamment des femmes. Or, l'obtention de ces postes paraît aujourd'hui incertaine pour les structures porteuses de projets.

### **Enjeu n°3 : Assurer la coexistence entre recycleries/ressourceries et communautés Emmaüs**

Le périmètre géographique des 2 types d'acteurs se recoupe bien souvent, mais avec une approche différente de la collecte. Lors de la création de nouveaux projets, il est indispensable d'étudier les conditions de coexistence des différentes activités. Néanmoins, les échanges avec les différents acteurs laissent supposer que le gisement inexploité est encore suffisamment important pour permettre à de nouveaux projets d'émerger.

### **Enjeu n°4 : Développer une fonction de détaillant pour le réemploi dans différentes filières**

L'étude des différentes filières fait apparaître un fort potentiel de développement pour des types de gisement aujourd'hui peu exploités (notamment matériaux, ordinateurs). Ces matériaux nécessitent souvent de se concentrer sur l'aspect technique, au détriment de la fonction de revente. Aussi, les acteurs de ces filières émergentes se tournent spontanément vers les acteurs généralistes, en leur reconnaissant une fonction de détaillant susceptible de constituer une aide au développement de nouvelles filières de réemploi.



## 8. Autres filières représentées en Bretagne

Ces filières étant beaucoup plus dispersées en nombre d'acteurs et en type d'activité, elles n'ont pas fait l'objet d'une analyse spécifique. Elles témoignent néanmoins de la diversité de l'ESS dans le champ du réemploi et du recyclage et la capacité à investir des champs parfois techniques.

| Filière                               | Structures et activité  |
|---------------------------------------|---|
| Bois/cageots/palettes                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nature solidaire (valorisation bois plaquette/paillage)</li> <li>- APAC29 (valorisation des connexes de scierie)</li> <li>- Aprobois (entretien de palettes)</li> <li>- ESATCO 22 (recyclage de chutes de bois)</li> <li>- ESAT Simonière (fabrication de mobilier en bois de palette)</li> <li>- Feuille d'érable (Fago, allume-feu à partir de cagettes)</li> <li>- On n'est pas que des cageots (transformation de palettes)</li> </ul>               |
| Toners/cartouches                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille d'érable (collecte à destination des entreprises)</li> <li>- APF 3i concept (collecte et reconditionnement cartouches laser)</li> <li>- ESAT Odet (collecte cartouches)</li> <li>- Videal Ille (collecte de cartouches, vente de consommables remanufacturés)</li> </ul>   |
| Automobile<br>(garage social)         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En route pour l'emploi 29</li> <li>- Moto-club des montagnes noires (Carhaix et Guichen)</li> </ul>  |
| Déchets industriels et<br>du bâtiment | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chantier prop (tri et valorisation des déchets du bâtiment)</li> <li>- ECO2RE (reconditionnement des déchets de la déconstruction, valorisation des déchets industriels et de la déconstruction de bateaux)</li> </ul>   |
| Déchets verts                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vert le jardin (compostage)</li> <li>- CoCociCo (compostage)</li> <li>- Eisenia (compostage)</li> <li>- Tribord (valorisation des déchets verts)</li> <li>- Chantier prop (valorisation des déchets verts)</li> <li>- ECO2RE (valorisation des déchets verts)</li> <li>- Papillons blancs (paillage à partir de coquilles)</li> <li>- ESAT 4 Vaulx jardin (valorisation d'algues)</li> <li>- Perlucine (valorisation des coquilles d'huîtres)</li> </ul> |
| Plastiques                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 associations de collecte de bouchons</li> <li>- CAT Armor et Océan plus (transformation de bâches publicitaires et voiles de bateau)</li> <li>- Ecotri (emballages)</li> </ul>  |
| Matériel médical                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Roul'âge</li> </ul>  |

## IV. FILIERES EMERGENTES OU NON REPRESENTEES EN BRETAGNE

### 1. Autres filières identifiées par les acteurs<sup>3</sup>

A travers le questionnaire en ligne, et lors des photographies territoriales, les acteurs ont été interrogés sur les filières et matières aujourd'hui pas ou peu exploitées et qui pourraient faire l'objet de nouvelles activités pour les acteurs de l'ESS :

|   |  |
|---|--|
| <b>Existant à développer/essaimer</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réemploi de livres</li> <li>- Enlèvement auprès des particuliers</li> <li>- Rénovation de voitures, voitures sans permis, 2 roues pour personnes en insertion</li> <li>- Réemploi de mobilier professionnel</li> </ul>  |
| <b>Emergent à appuyer</b>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériaux du bâtiment</li> <li>- Plastique (un ESAT mentionne sa compétence sur la dissociation des matières, mais sa difficulté à trouver des clients)</li> <li>- Verre consigné (étude en cours par Kéjal)</li> </ul> |
| <b>Valorisation de ce qui n'est pas réemployé</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilier</li> <li>- Vaisselle</li> </ul>  |
| <b>Pas investi</b>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liège</li> <li>- Plastique</li> <li>- Bâches agriculteurs, déchets d'activités agricoles</li> <li>- Matériel nautique, déchets du littoral</li> <li>- Huiles alimentaires usagées</li> </ul>                            |

#### *Les conditions facilitatrices*

- Identifier les besoins et intégrer les acteurs de l'ESS dans les démarches de réduction des déchets :
  - o Développer des instances de dialogue avec les collectivités à compétence traitement. En effet, l'interlocuteur des acteurs de l'ESS est souvent la collectivité à compétence collective, qui n'a pas la connaissance suffisamment fine des gisements et du potentiel
  - o Inclure les acteurs de l'ESS dans les démarches de diagnostic de territoire (exemple du programme national de synergies interentreprises)
- Aider la recherche et développement
- Identifier des porteurs lorsqu'il n'y en pas : les incubateurs pourraient porter les études de préfiguration pour des projets correspondant à des besoins identifiés mais où aucun porteur n'est positionné

<sup>3</sup> Voir annexe : benchmarking d'activités non-développées en Bretagne

## 2. Matériaux<sup>4</sup>

Les activités de réemploi de matériaux sont en émergence un peu partout en France. On repère 2 types de gisement : les matériaux issus des activités industrielles, et ceux issus du bâtiment. Cela se traduit par de multiples projets et études de faisabilité. Les modèles économiques ne sont globalement pas stabilisés mais l'enjeu croissant lié aux déchets des entreprises et du BTP (plan national de prévention du BTP) pousse à investiguer dans ce champ d'activité.

### *Projets en Bretagne*

Une étude d'opportunité « Ressourcerie matériaux de récupération » avait été réalisée par le passé dans le cadre du réseau Eco 3 (éco-habitat, éco-construction et économie sociale et solidaire). Néanmoins, celle-ci n'a pas connu de suites pour le moment.

#### Démarches de territoire animées par les pôles ESS sur les matériaux du BTP

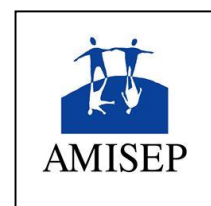
- **Réso Solidaire** dans le cadre du PTCE économie circulaire
- **L'ADESS du Pays de Morlaix** dans le cadre du projet CIPEC (coopérer et innover pour l'économie circulaire)

#### Projets liés aux matériaux portés par des structures du réemploi

- **Un peu d'R** : le projet comporte plusieurs volets :
  - o Travail sur la commande publique pour l'aménagement de lieux
  - o Développement d'une « quincaillerie », pour avoir une offre de matériaux de réemploi, notamment pour les designers
  - o Déconstruction de BTP pour la réutilisation de matériaux, en lien avec les architectes (rencontre à venir avec les collectivités)
  - o Aménagement urbain à partir de matériaux issus du réemploi, en lien avec les Compagnons bâtisseurs



- **AMISEP** : redéploiement de postes d'un chantier d'insertion patrimoine vers une activité de **vente de matériaux de réemploi**. Serait également proposé un **service de découpe/rabotage** aujourd'hui non proposé sur le territoire pour des petites quantités de matériaux. L'enjeu est actuellement l'accès à des locaux auprès de Ploërmel communauté.



- **Ti récup'** : réalisation d'une étude de faisabilité d'une **plateforme de récupération des matériaux**, en partenariat avec les artisans du Centre ouest Bretagne, l'agence pour les économies d'énergie, le Pays du COB, COB formation, les Départements et la Région, pour agir sur le logement vétuste en Centre ouest Bretagne, et pour faire bénéficier le territoire de matériaux de rénovation à moindre prix. La ressourcerie serait chargée de gérer la plateforme de récupération.



- **La belle déchette (association en cours de création à Rennes)**: magasin d'objets et de matériaux et des espaces-ateliers. L'association a la volonté d'être un lieu ressource pour les créateurs, artistes, associations et professionnels du secteur culturel, en valorisant les déchets réutilisables

---

<sup>4</sup> Annexe : note de synthèse basée sur des expériences et études réalisées dans et hors Bretagne

des entreprises. Les matériaux collectés au poids (bois, métal, papier, verre, textile...) seront triés, répertoriés et vendus.

### **Projets et actions portés par d'autres acteurs**

- **Plateforme Breizh Phénix** : Breizh Phénix est une entreprise sociale qui récupère des dons d'invendus, qu'elle redistribue ensuite aux associations. D'abord centrée sur l'alimentaire (360 tonnes par an redistribuées à une trentaine d'associations), son activité se diversifie actuellement auprès de grandes enseignes de bricolage. Son modèle économique est basé sur la défiscalisation des dons des entreprises. En parallèle, Breizh Phénix a développé une plateforme, sorte de « bon coin » qui lui permet de proposer à son réseau les objets et matériaux récupérés.
- **Projet « économie circulaire » du collectif des festivals engagés** : le collectif est lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Bretagne. Dans ce cadre, il travaille actuellement avec différents partenaires à l'application de l'économie circulaire aux décors et à l'aménagement des festivals. Dans le cadre de ce travail, les festivals ont notamment exprimé le besoin d'avoir accès à une matériauthèque.



### *Enjeux et besoins collectifs*

Le coût de traitement des déchets pour les entreprises, mais également la réglementation et les programmes incitatifs constituent une opportunité pour le développement de ces activités.

Néanmoins, celles-ci posent nombre de questions sur les débouchés, la réglementation (assurabilité des matériaux) et le modèle économique.

Afin d'assurer un développement de la filière en Bretagne, il serait opportun de mutualiser une fonction de veille, de capitalisation des expériences et de coordination sur le sujet.

### 3. Produits alimentaires

Les produits alimentaires n'étaient pas inclus dans le champ de l'étude au vu de leur spécificité. Néanmoins, quelques projets se font jour en Bretagne, et la question alimentaire a régulièrement été soulevée par les acteurs du réemploi lors des portraits territoriaux.

#### *Projets en Bretagne<sup>5</sup>*

Les acteurs historiques de cette filière sont les acteurs de l'aide alimentaire : associations caritatives (Banque alimentaire, Croix rouge, Secours populaire, Secours catholique, Restaurants du cœur) et les épiceries sociales. Leur but premier est l'aide alimentaire aux plus démunis.

Sur deux territoires, la collectivité et le pôle de développement de l'ESS sont particulièrement investis sur le sujet, avec la perspective de développer la lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir l'économie circulaire, et créer de nouvelles activités. Il s'agit des territoires de Morlaix (Morlaix communauté et l'ADESS à travers le programme CIPEC) et de Saint Brieuc élargi (syndicat de traitement Kerval et Rich'ess).

Au-delà, plusieurs initiatives locales et acteurs oeuvrent déjà ou ont des projets dans le champ de la préservation de produits alimentaires destinés à la destruction :

- Récupération d'invendus alimentaires (Breizh Phénix)
- Expérimentation de glanage (Horizons solidaires à St Malo)
- Cantine anti-gaspillage à Morlaix (association Graine de vie)
- Conserveries (Vert le jardin à Brest, ESAT d'Hennebont, Espace emploi-Jardins du Breil à Rennes)
- Les paniers de la mer
- Programme Alimentterre de l'ANDES
- Solaal (association qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire)

#### *Enjeux*

Ces initiatives trouvent un écho favorable au vu des obligations croissantes à venir sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire en 2013, proposition de loi étudiée début 2016 sur le même sujet).

Les nouveaux projets émergents nécessitent néanmoins la connexion entre des univers différents (projets de conserverie par exemple). Une étape de mobilisation des différents types d'acteurs paraît donc nécessaire pour catalyser l'apparition de propositions nouvelles et adaptées.

Des contraintes spécifiques doivent également être prises en compte (chaîne du froid, durabilité des produits, normes d'hygiène pour la transformation), ce qui nécessite l'intégration de process spécifiques.

---

<sup>5</sup> Annexe : benchmarking d'activités non-développées en Bretagne



# V. LA SITUATION PAR DEPARTEMENT

## 1. Côtes d'Armor<sup>6</sup>

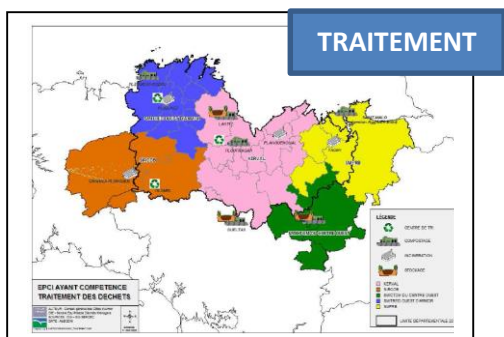
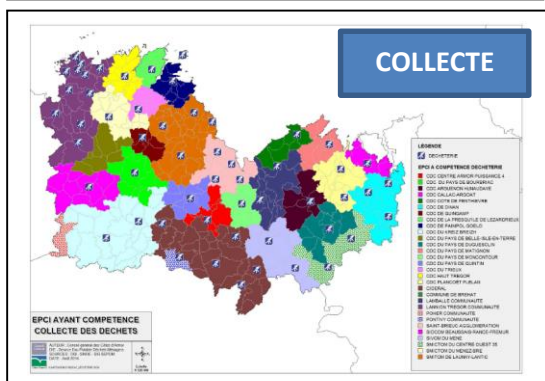
### Acteurs de l'ESS dans la prévention et la gestion des déchets

- Communauté Emmaüs : St Briec
- Ti récup (Rostrenen)
- Penthièvre actions (Lamballe)
- La récuperie (Pleudaniel)
- La P'tite boutique (Lannion)
- Régie de quartier de Lannion
- Reirillog
- Artex-Les Nouelles
- ESAT de Glomel
- ESATCO
- 4 Vaulx – Les mouettes
- Croix Rouge
- Secours populaire
- On n'est pas que des cageots
- Le Bon cap (Mag'ig)

### Organisation de la gestion des déchets

Source : Conseil départemental des Côtes d'Armor

- Collecte des déchets : 5 syndicats dédiés  
1 commune indépendante, 24 interco
- Traitement des déchets : 5 syndicats
- Document cadre : Plan de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (juin 2015). Extrait des orientations stratégiques :
  - ✓ Prioriser le réemploi et les ressourceries, promouvoir et faciliter l'économie circulaire et les circuits courts (valeur ajoutée territoriale)



### Etat des lieux et perspectives

#### Constats

- 16 acteurs
- 3 recycleries-ressourceries en projet ou ayant moins d'un an
- Des flux d'échange de textiles entre les acteurs qui ne sont plus systématiques (notamment entre SIAE et associations caritatives)
- Pas d'acteurs sur la filière papier
- Pas de réemploi des D3E

#### Besoins

- Meilleure connaissance des gisements, lien avec les syndicats de traitement
- Parcours de professionnalisation coordonnés entre les différents acteurs de l'IAE
- Réemploi vélos et informatique

#### Perspectives

- Territoires ZDZG : Kerval, Dinan Communauté
- AAP ESS de Saint Briec agglo
- Kerval : projet prévention du gaspillage alimentaire

<sup>6</sup> NB : Le recensement des acteurs par département est réalisé à partir de l'implantation de leur siège. D'autres acteurs de l'ESS de départements limitrophes peuvent également intervenir sur le même territoire, sans être identifiés comme tels.

## 2. Finistère

### Acteurs de l'ESS dans la prévention et la gestion des déchets

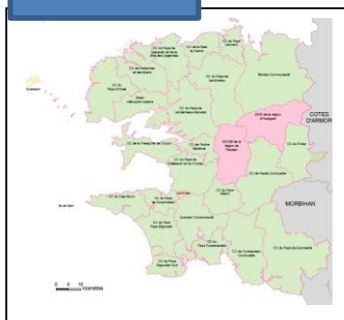
- 2 Communautés Emmaüs (Brest-Morlaix, Quimper-Rédéné-Pontivy)
- Les Chiffonniers de la joie (Morlaix)
- Recyclerie de la Presqu'île de Crozon
- Ti récup (Carhaix)
- La Ressource-qui-rit (Quimper)
- Cap solidarité ouest Cornouaille
- Un peu d'R (Brest)
- Le Tri porteur (Daoulas)
- *Ribine (Daoulas)*
- *Retritout (Quimperlé)*
- La Pince
- ABI29
- Association recherche travail
- ECOTRI – Ateliers fouesnantais
- AGEHB - Solidarité papier
- Les Genêts d'or
- Solidarité pays de Pelcia
- Brest à pied et à vélo
- SAUVAGE
- Kernavélo
- Véloration Bigoudène
- Penn'rustine
- ELIB
- Orlibare
- Tribord
- Compostage : Vert le Jardin, CoCiCo
- Aprobois
- ESAT de l'Odet
- Roul'âge
- Océan plus
- ESAT de Cornouaille
- Les paniers de la mer
- Fédération Finistère du secours populaire
- Délégation départementale de la Croix Rouge

### Organisation de la gestion des déchets

Source : Conseil départemental du Finistère

- Collecte des déchets : 2 syndicats, 23 intercommunalités, 1 commune
- Traitement des déchets : 5 syndicats dédiés, 9 intercommunalités
- Document cadre : Plan départemental de prévention et de gestion des DMA (2008-2018). Quelques préconisations du plan :
  - développer l'accueil des D3E dans les déchetteries
  - poursuivre le développement des filières de valorisation pour une économie solidaire : vers le réemploi, les recycleries

### COLLECTE



### TRAITEMENT



### Etat des lieux et perspectives

#### Constats

- 36 acteurs
- Grande diversité d'activités et de matières
- Beaucoup de recycleries, forte densité sur le sud et entre Brest et Crozon
- Beaucoup d'asso bénévoles dans le sud
- Nombreux acteurs sur la filière papier, avec chaîne de valeur via Cellaouate

#### Besoins

- Réemploi de D3E
- Consolidation des activités liées aux déchets verts
- Valorisation des déchets du littoral
- Recherche de diversification de l'IAE

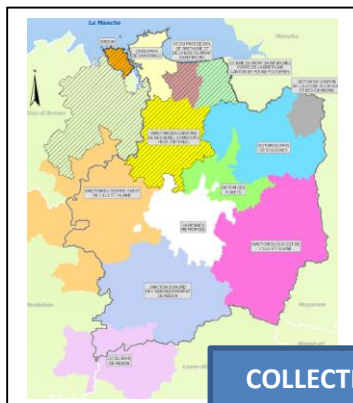
### Perspectives

- Territoires lauréats ZDZG : Brest métropole et Morlaix Communauté
- Projet « Coopérer et innover pour l'économie circulaire » piloté par l'ADESS du pays de Morlaix (bâtiment, alimentaire...)
- Création d'un parc d'activités solidaire (ADESS Pays de Brest) avec recyclerie, réemploi de textile, conserverie...

### 3. Ille-et-Vilaine

#### Acteurs de l'ESS dans la prévention et la gestion des déchets

- Communautés Emmaüs : Rennes-Hédé-St Malo, Fougères
- Mode d'emplois
- Boutique solidaire CPIE
- Partage entraide vitréais (Vitré)
- Le Relais
- Trocabi35
- ENVIE – ressources T
- Ouest ordinateur occasion
- Clic'n puces
- Les Mulots
- Recycletic
- La Petite Rennes
- Association Bourg l'Evêque
- La bicyclerie
- La Pompe à vélo
- Tribord
- La Feuille d'érable
- Videal Ille 35
- Eisenia
- Vert le jardin
- L'Elaboratoire
- Repair café 3 maisons
- ESAT La Simonière
- CAT Armor
- Breizh Phénix
- Le Panier de la mer
- Pain contre la faim
- La belle déchette
- Fédération Secours populaire d'Ille-et-Vilaine
- Délégation départementale d'Ille-et-Vilaine de la Croix Rouge



COLLECTE ET  
TRAITEMENT

#### Organisation de la gestion des déchets

Source : Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

- Collecte et traitement : 8 syndicats dédiés, 4 intercommunalités
- Document cadre : Plan de prévention et d'élimination des DMA (2012). Extraits :
  - ✓ Promouvoir le réemploi et la réutilisation plutôt que l'achat via la création de ressourceries et la sensibilisation des citoyens
  - ✓ Promouvoir la gestion multifilières et le développement de la collecte des meubles, des DEEE et du bois
  - ✓ Améliorer la collecte et le traitement des déchets verts et détermination de solutions de traitement de proximité

#### Etat des lieux et perspectives

##### Constats

- 31 acteurs, forte concentration sur la métropole rennaise
- Peu d'acteurs généralistes au regard des autres départements bretons
- Acteurs uniques (ou quasiment) sur les « grandes » filières

##### Besoins

- Accompagner la structuration de la filière informatique
- Mieux couvrir le territoire sur l'activité généraliste
- Développer l'utilisation des matières issues des activités économiques

##### Perspectives

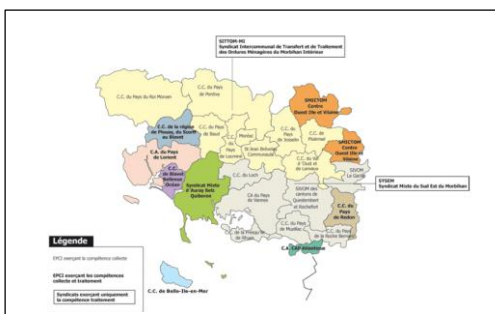
- 2 projets de recycleries – ressourceries sur Redon et Vitré/Châteaugiron
- 6 territoires ZDZG
- PTCE sur l'économie circulaire
- Projet européen sur la réduction du gaspillage alimentaire
- Projet de recyclerie spécialisée dans le réemploi de matériaux à visée artistique
- Expérimentation d'une filière de réemploi des vélos (La petite Rennes)

## 4. Morbihan

### Acteurs de l'ESS dans la prévention et la gestion des déchets

- Communauté Emmaüs de Vannes
- Comptoir des rues-AMISEP
- Réemploi et compagnie
- Le Chtal – Valorise
- Modern Strouilh
- Les Robins des bennes
- Retrilog 56
- Retritex
- Feuille d'érable 56
- Book hémisphères
- Défis
- C2ic
- ECONET
- L'informatiC pour tous
- La bécane 56
- Vél'Orient
- Kercourse
- ESAT Alter Ego
- Perlucine
- Coqui'paille
- Nature solidaire
- Chantier prop'
- Le labo du Nautilus
- Idées détournées
- Rohan solid'art
- ESAT le Pigeon blanc
- ECO 2RE
- Le Panier de la mer
- Fédération Secours populaire du Morbihan
- Délégation départementale de la Croix Rouge du Morbihan

### COLLECTE ET TRAITEMENT



### Organisation de la gestion des déchets

Source : Conseil départemental du Morbihan

- Collecte : 5 syndicats dédiés et 20 interco
- Traitement : 5 syndicats dédiés et 6 interco
- Documents cadres : Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (2007), Programme départemental de prévention (2012). Extraits :
  - ✓ Mise en place de recycleries/ressourceries et création de service de broyage de déchets verts à domicile
  - ✓ Développer les filières permettant le démantèlement et la valorisation ainsi que la réparation et la réutilisation des DEEE
  - ✓ Améliorer la réparation des palettes et cagettes pour une réutilisation directe
  - ✓ Mobiliser les ESAT pour développer des services de location et lavage de couches
  - ✓ Organiser la filière de réemploi avec les structures locales (recycleries, acteurs de l'économie sociale et solidaire...)

### Etat des lieux et perspectives

#### Constats

- 32 acteurs
- Acteurs quasi uniques sur les « grandes » filières
- Nombreuses associations bénévoles sur le vélo et l'informatique
- Activités sur les déchets coquilliers et le livre
- 5 ressourceries dont 2 bénévoles

#### Besoins

- Pas de réemploi des D3E
- Volonté des acteurs de développer des activités de réduction du gaspillage alimentaire
- En dehors de Ploërmel, territoires intérieurs non couverts par une activité généraliste

#### Perspectives

- 4 territoires lauréats de l'appel à projets ZDZG : Lorient agglomération, Vannes agglomération, Communauté de communes de Belle-Île, Communauté de communes Blavet Bellevue Océan
- Projet de création d'une filière de valorisation des coquilles d'huîtres en créant de l'emploi (association Perlucine avec les ostréiculteurs de Pénerf)
- Etude sur une filière de réemploi des vélos

## VI. LES SYSTEMES D'ACTEURS

### 1. Relations entre acteurs de l'ESS

D'après l'enquête réalisée par la CRESS auprès de 46 acteurs ESS du réemploi et du recyclage en juillet 2015, ceux-ci témoignent d'un climat positif entre les acteurs de l'ESS. Il se traduit néanmoins de différentes manières.

#### *Des coopérations souvent bilatérales*

Les photographies territoriales, portant sur des territoires avec un tissu d'acteurs ESS assez dense, faisaient apparaître des relations assez nombreuses entre ces acteurs :

| Systèmes de collaboration: profils de territoire |              |                                |                   |  |
|--|--------------|--------------------------------|-------------------|--|
| Territoire                                       | Nbre acteurs | Intensité relations Réemp/recy | Adhérents au pôle | Observations   |
| <a href="#">Rennes Métropole</a>                 | 21           | 19 *                           | 3                 | Espaces d'échange ponctuels lors des ateliers ZDZG de Rennes Métropole   |
| <a href="#">Lorient agglomération</a>            | 15           | 13                             | 3                 | Pas d'espace d'échange collectif identifié   |
| <a href="#">Lannion Trégor Communauté</a>        | 9            | 9 **                           | 4                 | Pas d'espace d'échange collectif identifié sur le réemploi recyclage   |
| <a href="#">Morlaix communauté</a>               | 8            | 3 **                           | 5                 | ADESS du Pays de Morlaix initie projet « CIPEC » pour faire émerger de nouvelles activités de réemploi/recyclage |

\* Incomplet, plusieurs structures absentes lors du diagnostic  
 \*\* Nombreux autres échanges sur le volet « insertion »

Les coopérations sont bien souvent bilatérales et portent principalement sur 2 types d'objectifs :

- **Echange de matières** : dans le domaine du textile en particulier, les acteurs de proximité confient souvent après écrémage leur surplus à une entreprise de plus grande taille.
- **Parcours d'insertion** : à Lannion et Lorient, les acteurs ont développé des passerelles afin de contribuer à la construction des parcours professionnels dans le domaine du déchet (à travers des mises en situation professionnelle par exemple).

Quelques structurations multilatérales existent :

- **Echange de matières** : le réseau Ordi solidaire Bretagne dispose d'une bourse d'échange en ligne. L'entreprise Breizh Phénix développe par ailleurs une plateforme permettant d'informer les potentiels récipiendaires des invendus qu'elle a collectés.
- **Développement de chaînes de valeur autour d'une matière** : réemploi de vélos, fabrication de remorques et de sacoches de vélo à Lorient (impliquant 4 à 5 acteurs), expérimentation le Grand Cycle par la Petite Rennes (impliquant plusieurs ateliers vélos et des ESAT)

Néanmoins, près du tiers des acteurs enquêtés indiquent avoir peu de relations avec les autres acteurs. Lors des photographies territoriales, les participants ont largement exprimé un besoin de coordination entre les acteurs de l'ESS afin de développer des mutualisations (matériel, compétences, logistique), partager le gisement et assurer une couverture effective du territoire, identifier les synergies pour développer l'économie circulaire et assurer une veille collective sur les gisements potentiels.

A titre d'exemple, on peut citer le projet Coopérer et Innover pour l'économie circulaire, animé par l'ADESS du Pays de Morlaix

### *Des concurrences intra-ESS sur certaines activités*

Au-delà des relations de coopération, des concurrences s'expriment entre acteurs de l'ESS sur les activités de réemploi et de recyclage. Elles sont principalement de deux ordres :

- Concurrence entre les entreprises à couverture départementale et/ou régionale pour l'accès à des marchés concurrentiels et nécessitant parfois des investissements
- Concurrence plus locale entre « petits » et « gros acteurs » pour l'accès à un même gisement. Ceci s'exprime notamment sur la filière textile où entreprises d'insertion, associations caritatives et acteurs généralistes cherchent à accéder au même gisement. Ceci peut aboutir à des situations de blocage sur certains territoires où la collectivité hésite à se positionner pour l'implantation de conteneurs par tel ou tel acteur.

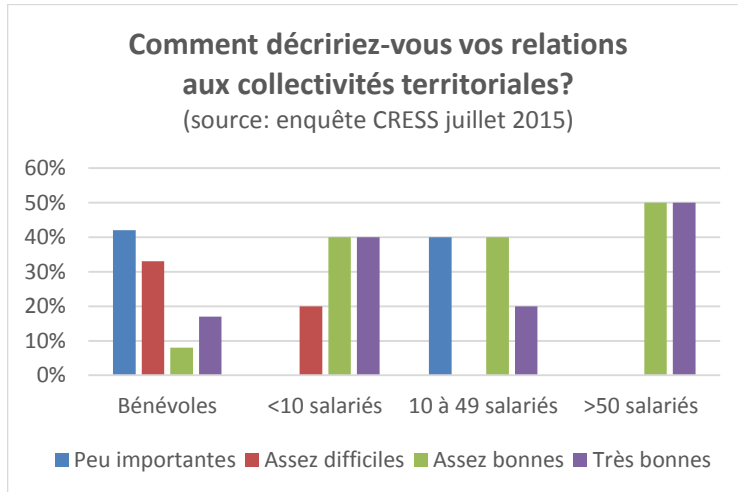
### *Sous-traitance et co-traitance*

On observe quelques expériences, concentrées sur quelques acteurs, et portant sur des activités techniques avec des volumes importants à traiter :

- Pour l'Ille-et-Vilaine **Envie 2E Recyclage Bretagne et ECOTI-Ateliers Fouesnantais** ont obtenu le marché Ecosystèmes de traitement des écrans à tube cathodique (TRC) en cotraitance
- En matière de marchés publics, les Ateliers Fouesnantais pratiquent **la co-traitance et le groupement momentané d'employeurs**. Ils exploitent, par exemple, le centre de tri des déchets de la ville de Lorient pour lequel ils sous-traitent la partie insertion à deux entreprises adaptées.
- **La Feuille d'érable** a développé une collecte des déchets de bureau auprès des entreprises. Intitulé ADALIA, ce nouveau service consiste à prendre en charge l'ensemble des déchets de bureau, à savoir la collecte et le recyclage des gobelets, des lampes, des plastiques rigides/souples (ex : PEHD), des toners/cartouches, des piles. Ces produits sont ensuite recyclés localement par des entreprises de l'ESS.

## 2. Relations avec les collectivités

Parmi les 46 acteurs de l'ESS ayant répondu à l'enquête de la CRESS en juillet 2015, 67% ont déclaré avoir d'assez bonnes ou de très bonnes relations avec les collectivités, avec des variations selon les types d'acteurs.



### Commentaire

Les structures employeuses semblent avoir de meilleures relations avec les collectivités, ce qui peut être lié à une légitimité accrue par la professionnalisation.

Les « gros acteurs » sont vus comme des partenaires incontournables des collectivités. Ceux de taille intermédiaire sont plus dépendants des dynamiques territoriales à l'œuvre. Les structures de taille intermédiaire ayant leurs marchés via les entreprises ont moins de contact avec les collectivités.

### *Des relations de nature variée*

Les relations entretenues par les acteurs de l'ESS avec les collectivités dans le champ du réemploi et du recyclage passent par différents biais, très variables selon le type d'activité et de structure.

| Différentes politiques sectorielles   | Différents supports  |
|---|--|
| Principalement au titre de la politique déchets<br>Mais aussi au titre de: <ul style="list-style-type: none"> <li>- Insertion</li> <li>- Economie</li> <li>- ESS</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien financier (investissement au démarrage, aide au fonctionnement, location de locaux à tarif réduit)</li> <li>- Convention pour l'accès à la déchetterie</li> <li>- Relation client/fournisseur (prestation de collecte, d'animation, d'exploitation de déchetterie ou de recyclerie)</li> <li>- Communication</li> <li>- Accompagnement technique</li> </ul> |

### *Une densité des acteurs en partie corrélée à l'engagement des collectivités*

Cette approche comporte néanmoins un biais car les territoires comptabilisant de nombreuses initiatives sont souvent ceux qui se sont engagés de longue date dans un plan local de prévention des déchets. En l'absence d'une telle volonté politique d'encourager les activités liées au réemploi et d'en faire la promotion, les porteurs de projets se retrouvent bien souvent esseulés, ce qui renforce le risque d'essoufflement à terme de l'action menée. Sur certains territoires on observe une faible densité, voire une absence d'acteurs de l'ESS sur ces champs d'activité. Parfois, cela est corrélé à une approche exclusivement technique et gestionnaire des équipements de traitement des déchets. Le projet politique, la taille de la collectivité et le caractère plus ou moins étoffé du service déchet entrent en compte dans ce type de situation.

## *L'ESS, parfois méconnue des élus et techniciens en charge des déchets*

Dans les collectivités engagées dans des démarches de réduction des déchets, les acteurs de l'ESS sont souvent bien connus, mais peu souvent identifiés comme tels. Le questionnaire administré par la CRESS de Bretagne en juillet 2015 auprès de collectivités territoriales, et qui a obtenu principalement des réponses de collectivités engagées dans la réduction des déchets, est révélateur.

Sur 11 répondants ayant mis en place un plan local de prévention ou une démarche formalisée de réduction des déchets, 4 ne font pas référence à l'ESS, soit par absence de réflexion sur le sujet, soit par méconnaissance de l'ESS. Inversement, sur les 7 faisant référence à l'ESS, 4 seulement disent que cette référence est liée à un croisement avec les politiques d'insertion ou à l'existence d'une politique ESS transversale.

Pour les collectivités de taille intermédiaire, les entretiens individuels font apparaître que malgré les demandes de travail avec les acteurs de l'ESS parfois exprimées par les élus, les techniciens peuvent être démunis pour comprendre ce qu'est l'ESS, et notamment quels sont les outils juridiques à leur disposition.

### *Quelques collectivités fortement engagées en faveur de l'ESS*

Certaines collectivités présentent néanmoins un engagement fort en faveur de l'ESS au sein de dynamiques plus collectives, notamment lorsqu'on observe un croisement fort entre les politiques déchets, insertion et/ou ESS, avec une impulsion politique claire.

Cela se traduit de différentes manières :

- Les collectivités lauréates de l'appel à projet ZDZG, qui incite à travailler de manière large avec les acteurs du territoire (6 collectivités bretonnes en 2015, 8 supplémentaires en 2016). Ainsi, Morlaix Communauté, lauréate du premier appel à projet, a dédié la moitié du poste d'animation à l'ADESS du Pays de Morlaix dans le cadre du projet « Coopérer et innover pour l'économie circulaire », afin de développer des activités dans le champ de l'ESS, en lien avec les entreprises du territoire.
- La co-construction de projets : plusieurs projets de ressourcerie sont conduits par des collectivités, avec une recherche forte de co-construction avec les acteurs de l'ESS du territoire. Ainsi, la Communauté de communes du Pays de Redon souhaite aboutir à la constitution d'une SCIC. Sans présumer de la forme juridique qui sera adoptée, Dinan communauté et le SMICTOM du Sud Est d'Ille-et-Vilaine s'inscrivent également dans des démarches de construction avec des associations du territoire.
- L'engagement de la collectivité au sein d'un pôle territorial de coopération économique, comme Rennes Métropole dans le cadre du projet d'économie circulaire dont l'animation est assurée par Réso solidaire.

Néanmoins, en dehors de ces projets et même lorsque la collaboration est de bonne qualité, la dynamique peut ne pas nécessairement être collective et les relations restent parfois uniquement bilatérales entre la collectivité et chacun des acteurs, ce qui limite le développement de projets. Ainsi, sur 11 répondants à l'enquête de la CRESS, seuls 4 déclarent mener une démarche de **mise en réseau** des acteurs de la prévention des déchets.



### 3. Relations avec les entreprises classiques

Globalement, lors de l'enquête de juillet 2015, les acteurs de l'ESS ont exprimé avoir de bonnes relations avec les entreprises classiques (54% bonnes ou très bonnes, 32% peu importantes). Néanmoins, ceci masque des réalités très différentes : les relations sont difficiles car concurrentielles sur certains secteurs ciblés, et lorsque les relations sont positives, elles se traduisent de manière très différente selon la taille des acteurs et la nature de leur activité

#### *L'ESS et l'économie classique en concurrence sur certaines activités*

La majorité des acteurs de l'ESS qui témoignent de relations assez difficiles voire très difficiles avec les acteurs économiques classiques ont des profils assez homogènes : il s'agit d'acteurs professionnalisés, avec des activités dans des champs concurrentiels, dans lesquels les marchés se sont parfois tendus ces dernières années : textile, métaux et papier-carton.

#### *Une offre de prestations pour les entreprises*

Un volume non négligeable d'entreprises de l'ESS a développé une offre de services à destination des entreprises, pour la collecte et le démantèlement de leurs déchets : collecte de D3E, cartouches, papiers, destruction d'archives, traitement de déchets industriels.

Les entreprises de l'ESS peuvent également être fournisseurs pour des entreprises classiques, comme les ESAT Les Genêts d'or qui approvisionnent l'entreprise Cellaouate en papier pour la fabrication d'isolant.

Une forte professionnalisation est incontournable pour se positionner sur ce type de marché et y être reconnu.

Plusieurs enjeux sont repérés pour accroître et consolider la place de l'ESS sur ces activités :

- Développer une offre de service lisible et mutualisée à destination des entreprises, notamment par des canaux existants : la BOSS, club éco-entreprises
- Investir pleinement la nouvelle filière de réemploi du mobilier professionnel, et développer une communication collective autour de ce service
- S'intégrer dans des démarches de synergies territoriales autour des déchets des entreprises afin de développer les opportunités d'affaires (ex : expérimentation du programme national de synergies interentreprises). Les acteurs de l'ESS sont souvent moins bien identifiés par les pilotes de ces programmes (CCI par exemple) comme étant de potentiels porteurs de solution, en dehors des grosses entreprises adaptées ou d'insertion en général déjà insérées dans ces réseaux.

#### *La co-traitance, une clé pour accéder à de nouveaux marchés concurrentiels*

La co-traitance entre entreprises de l'ESS et entreprises classiques s'exprime surtout dans les filières REP qui fonctionnent par appels d'offres. En effet, il s'agit souvent de marchés où les volumes sont importants, et où les entreprises de l'ESS gagnent en capacité et en légitimité en s'alliant à de gros groupes.

Ainsi, Envie 2<sup>E</sup> Recyclage Bretagne a obtenu 2 marchés en co-traitance avec des groupes industriels :

- depuis 2012, le marché Ecosystèmes de dépollution et de recyclage du Gros Electroménager Hors Froid en co-traitance avec le groupe industriel De Richebourg
- depuis 2014, le marché Ecomobilier du traitement des matelas en co-traitance avec le groupe industriel Véolia.

Par ailleurs, les Ateliers Fouesnantais (Ecotri) se sont associés à ERDF pour répondre sur le projet «Linky» concernant la mise en place d'une nouvelle génération de compteurs intelligents et nécessitant le remplacement de tous les compteurs actuels par le nouveau compteur soit 35 millions d'unités, à l'horizon 2020. ERDF a souhaité confier, dans certaines régions, la prestation du recyclage des anciens compteurs aux acteurs du Secteur du Travail Protégé et Adapté. Les Ateliers Fouesnantais ont répondu sur un lot du marché réservé (article 15) et ont été retenus pour le marché sur la Bretagne.

Ces démarches de co-traitance permettent aux entreprises de l'ESS de se maintenir et de se développer sur des marchés importants, auxquels elles n'auraient sans doute pas accédé en temps normal. Néanmoins, celles-ci ôtent toute possibilité de partage du marché à l'échelle de la Bretagne entre les acteurs de l'ESS.

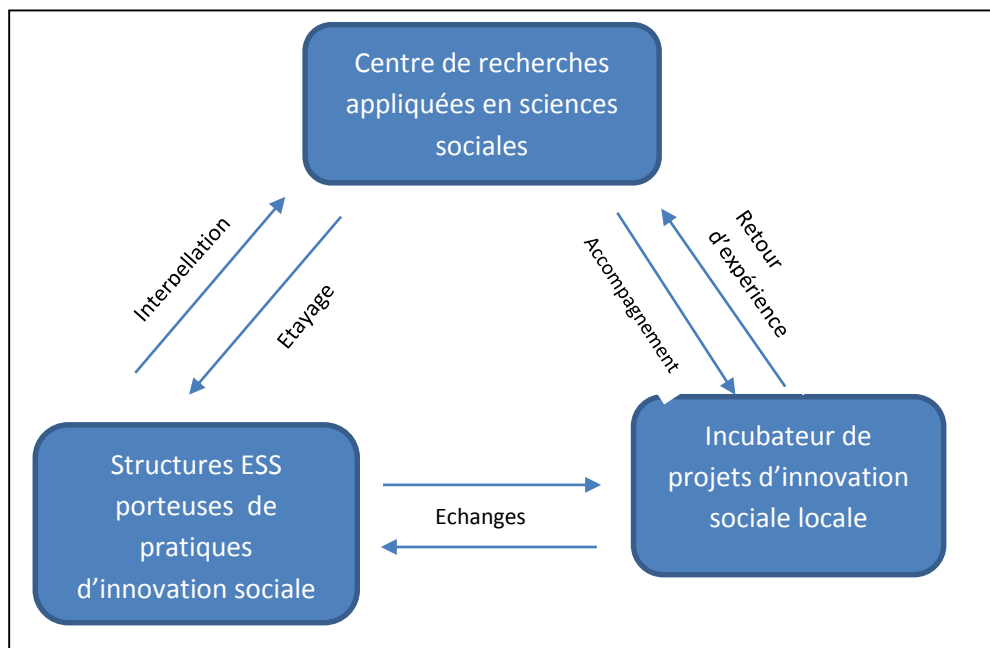
## 4. Exemples de coopérations

### *Acteurs de l'ESS, collectivités et entreprises : Tetris à Grasse*

La SCIC Tetris, située à Grasse, a regroupé au démarrage la communauté d'agglomération, les entreprises du technopôle Sophia Antipolis, et les acteurs de l'ESS ayant une activité en matière de déchets (recyclerie, régie de quartier, acteurs de collecte et réemploi, association d'éducation populaire sur le développement durable...).

L'objectif de la SCIC est de faire converger innovation sociale, recherche appliquée aux sciences sociales et incubateur. Au début, elle a pris appui sur la problématique de traitement des ordinateurs et D3E des entreprises de Sophia Antipolis. En recherchant les complémentarités en partant de ce que chacun savait faire, elle a permis d'aboutir à la constitution d'un réseau « TEDEEE ». La coordination des différents acteurs a permis de réaliser une « chaîne » de traitement des D3E : collecte par une entreprise adaptée, reconditionnement par un chantier d'insertion, démantèlement par un autre chantier d'insertion, et mutualisation d'une fonction « recherche et développement » pour la réalisation de prototypes de réemploi.

Fonctionnement de la SCIC :



La méthodologie a permis d'aboutir à d'autres réalisations :

- Opération lors de vide-grenier (information, sensibilisation, et collecte en point d'apport volontaire sur place permettant d'éviter 3 tonnes de déchets)
- Néo-fûts et recycl'art : détournement des fûts utilisés par l'industrie des parfums
- ZA cafés : instauration d'un guichet unique au sein de zones d'activité permettant de sensibiliser les entreprises, mais également de prendre en compte les besoins, y compris de niche
- Mutualisations: locaux de 1 500m<sup>2</sup> près de la gare de Grasse ; création d'un groupement de bénévoles ; création de parcours d'insertion coordonnés autour des déchets
- Boutique qui commercialise les différentes productions liées au réemploi et à l'upcycling

## *Entre acteurs de l'ESS autour des encombrants à Roanne*

L'activité de la SCIC « Collecte, réemploi et recyclage en Roannais » (C3R) consiste à assurer la collecte, le tri et la valorisation des encombrants sur le territoire historique de l'Agglomération roannaise. Cette SCIC a été créée par 4 structures d'insertion et une association, en concertation avec Roannais Agglomération :

- Cause Commune, porteuse de l'atelier chantier d'insertion ACORA (ressourcerie)
- Valorise, atelier chantier d'insertion
- Ajire, entreprise d'insertion
- Envie Loire, entreprise d'insertion
- Emmaüs Roanne-Mably

L'activité de collecte est réalisée par C3R (entreprise d'insertion) qui emploie une quinzaine de personnes. Les matières collectées sont ensuite apportées sur un site où elles font l'objet d'un tri avant d'être récupérées par chacun des membres de la SCIC. La démarche a fait l'objet d'une concertation préalable sur le type de matière récupéré par chaque membre.

## *Entre acteurs de l'ESS et collectivités : deux exemples de service économique d'intérêt général*

### **SIEG "collecte, réemploi et recyclage des déchets" à Strasbourg**

Suite à la reconnaissance d'une mission de « service d'intérêt économique général » (SIEG) pour les activités de collecte, réemploi et recyclage des déchets sur le territoire de Strasbourg Eurométropole, quatre acteurs ont été retenus pour les textiles. La signature d'une convention avec chacun des quatre opérateurs pour une durée de 4 ans ainsi qu'avec l'Eco-organisme Eco-TLC, financeur de la filière, aura lieu au cours du 1er trimestre 2016.

Concernant les textiles, la collectivité a lancé un appel à projets et à candidatures pour la réalisation des prestations de collecte, réemploi et recyclage. Les acteurs retenus sont : Emmaüs Mundolsheim, Vétis, Horizon Amitié, Le Relais Est.

Ce projet concerne les conteneurs placés sur le domaine public et cette attribution comprend :

- un volet social permettant d'apprécier l'engagement de la structure à employer des personnes en difficulté d'insertion professionnelle et en situation d'exclusion,
- un volet environnemental permettant notamment d'apprécier la valorisation des textiles collectés,
- un volet concernant le partenariat innovant, partenariat à établir avec les vestiaires (diverses structures paroissiales et laïques œuvrant au niveau local pour les plus démunis), ou autres modalités de collecte.

Ce projet, qui est une première en France, permettra :

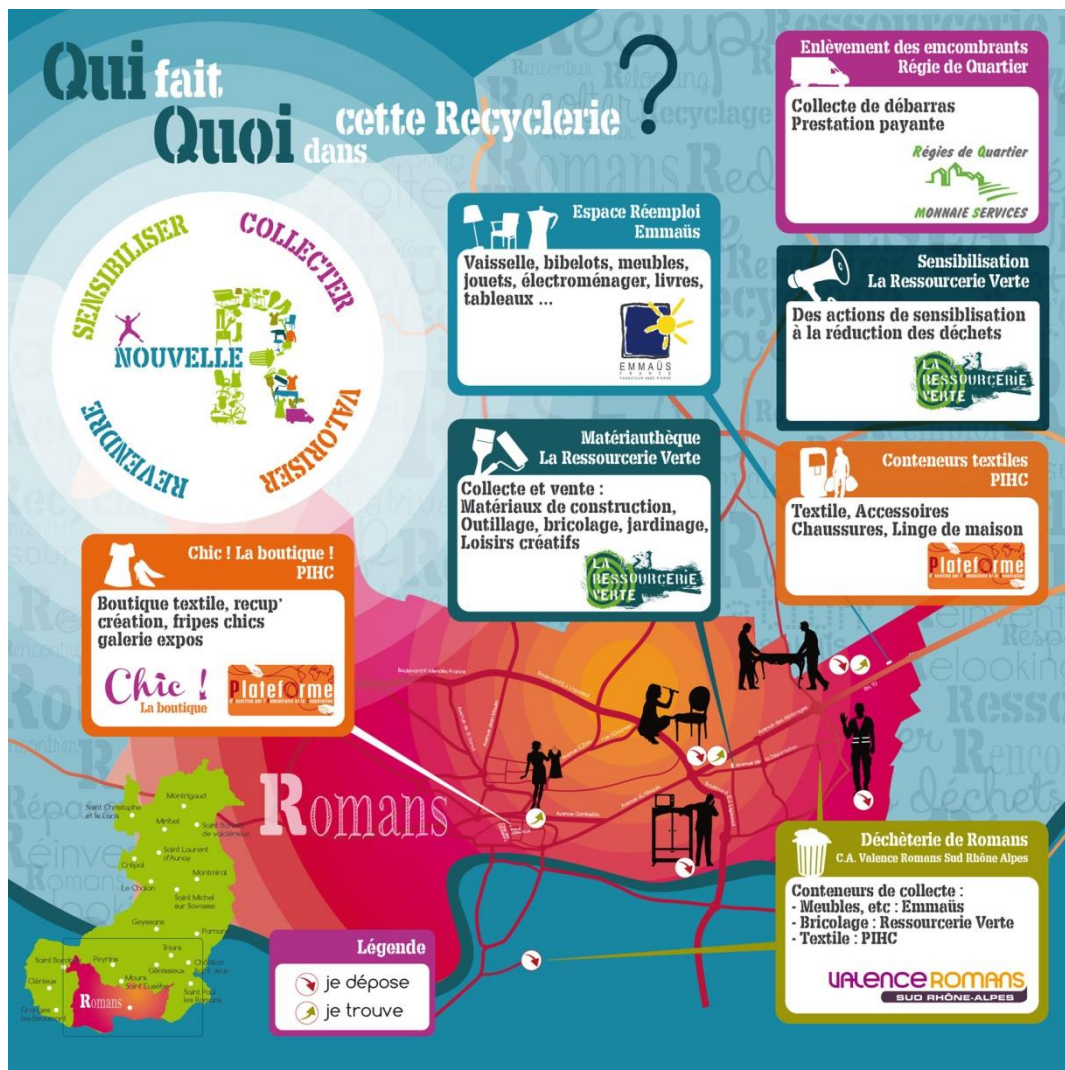
- de développer l'activité comportant une dimension sociale,
- de contribuer à la baisse de déchets ménagers,
- d'abaisser le coût de gestion de ces déchets pour la collectivité.

Cette démarche doit amener le tonnage de textiles collectés à passer de 1 300 tonnes à 3 000 tonnes sur Strasbourg Eurométropole et à créer en parallèle une vingtaine d'emplois.

## La recyclerie Nouvelle R à Romans sur Isère

En 2010, des habitants se regroupent autour d'un projet de ressourcerie. En 2011, un diagnostic de territoire et une étude de faisabilité sont réalisés, en grande partie par les bénévoles de la Ressourcerie Verte, avec l'appui d'un bureau d'étude financé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans et par l'Ademe. Cette étape a été fondamentale afin de rencontrer les différents partenaires liés à la réduction des déchets et au réemploi mais aussi de les impliquer dans la dynamique via le comité de pilotage de la ressourcerie. Dès le départ, Emmaüs, la Régie de quartier Monnaie services, la PIHC (textile) et la Communauté d'agglomération sont dans le comité de pilotage et ont montré leur intérêt pour le projet. A l'issue de l'étude, il est convenu que le projet soit porté par les 5 partenaires, avec un travail de coordination.

Après la création d'un poste de coordinateur à mi-temps, le processus aboutit en 2013 à la création de la recyclerie Nouvelle R, portée par 5 partenaires. Les associations se réunissent sous un groupement solidaire dont le mandataire est la Ressourcerie Verte. Ce groupement conventionne avec la communauté d'agglomération afin de remplir un Service d'Intérêt Economique Général. Chaque structure reste en maîtrise de son activité au sein d'un projet commun de Recyclerie. A terme, une structure coordinatrice pourra fédérer l'ensemble des acteurs, potentiellement sous le statut Société Coopérative d'Intérêt Collectif.



Source : <http://www.recyclerie-nouvelle-r.fr/>

## *Entre ESS et entreprises classiques : la cité de l'autre économie à Dijon*

Le projet de « Cité de l'autre économie » à Dijon vise à installer au cœur de la ville une vitrine de l'ESS et de l'économie circulaire et de favoriser les coopérations économiques entre acteurs de l'ESS et entreprises classiques. Sur près de 3500 mètres carrés, cette cité, installée dans un nouvel éco-quartier près de la Minoterie, devrait voir le jour début 2017.

Le projet comporte 3 types d'espaces. L'espace commercial proposera des produits alimentaires (avec notamment la présence d'une épicerie sociale et solidaire) et de grande consommation (équipements de la maison, ameublement, décoration). Il s'agit d'offrir une alternative crédible aux centres commerciaux en proposant une offre, sans surcoût, s'inscrivant dans une logique de consommation plus responsable. Au deuxième étage de la Cité, des bureaux, permanents et temporaires (espaces de coworking), seront mis à la disposition des associations et entreprises, avec une offre d'accompagnement et de formation en supplément. Des logements locatifs, gérés par les porteurs du projet, complètent le dispositif.

Le projet doit permettre une meilleure visibilité des acteurs qui sont regroupés au sein d'un lieu unique et facile d'accès, de mutualiser les coûts, favoriser le changement d'échelle des acteurs concernés et proposer une offre plus large au consommateur qui choisit de consommer autrement.

Pour mener à bien cette ambition, l'équipe d'Envie, à l'initiative du projet, s'est entourée d'un large réseau associatif, parmi lesquels figurent Tissons la solidarité (récupération du textile) ou une coopérative agricole. Plusieurs projets sont prévus dont :

- Drive fermier
- Epicerie sociale et solidaire et lutte contre le gaspillage alimentaire
- Blanchisserie aux intrants naturels gérée par un ESAT
- Dynamique autour du textile et des chaussures, en lien avec le pôle territorial de coopération économique (PTCE) Sud Archer installé à Romans
- Insertion professionnelle via un magasin de location de petits électroménagers. Ce service mis en place par le groupe Seb et l'entreprise Envie s'inscrira dans une logique de réemploi.

## VII. BESOINS IDENTIFIES ET PERSPECTIVES D' ACTIONS

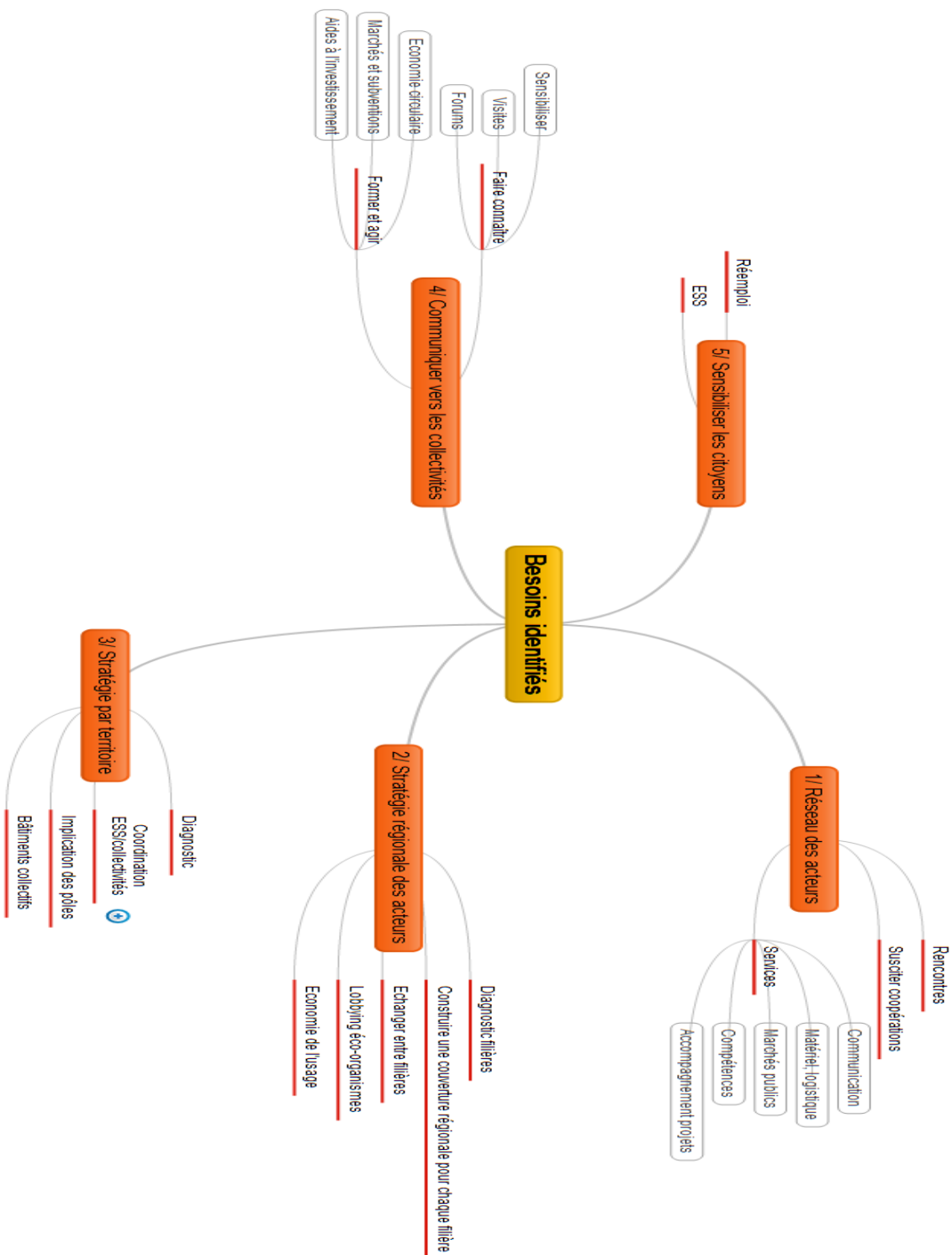
L'étude réalisée par la CRESS de Bretagne de mai 2015 à mars 2016 a mobilisé au total 70 acteurs de l'ESS (soit la moitié des acteurs de l'ESS identifiés en Région) et a permis une analyse assez fine de leurs attentes au travers de :

- Rencontres régionales transversales
- Rencontres territoriales
- Groupes de travail thématiques.
  - Animer des collectifs d'acteurs à l'échelle territoriale
  - Communiquer à destination des collectivités
  - Développer une animation régionale
  - Promouvoir l'ESS dans les filières REP
- Groupe de travail filière pour les ressourceries/recycleries

Les acteurs ont largement exprimé leur intérêt pour une structuration de réponses collectives, tant sur certaines filières que sur des aspects plus transversaux.

Ces multiples angles de concertation avec les acteurs ont conduit à l'élaboration d'un programme d'actions validé par les parties prenantes, ainsi que de principes d'organisation et de gouvernance pour le mettre en œuvre.

# 1. Besoins exprimés lors des rencontres plénières





## 2. Besoins exprimés dans le cadre des groupes thématiques

### *a. Animer des collectifs d'acteurs à l'échelle territoriale*

**Cible :** acteurs du réemploi et du recyclage au sein de l'ESS sur un même territoire (1), acteurs de l'économie classique et collectivités (2)

**Objectifs :**

- Développer l'interconnaissance et la confiance
- Développer des complémentarités et mutualisations sur un même territoire
- Construire un discours commun à destination des collectivités
- Développer des réponses nouvelles aux besoins locaux
  - o des collectivités
  - o des entreprises
- Identifier les nouveaux gisements et développer de nouvelles activités

**Moyens à mobiliser :**

- 2 à 3 territoires
- Acteurs ESS du réemploi-recyclage de ces territoires
- Pôle de développement de l'ESS des territoires concernés (fonction d'animation)
- CRESS de Bretagne (fonction de coordination, mutualisation et capitalisation)

*b. Communiquer à destination des collectivités*

| Action  | Cible   | Objectifs  |
|---|---|--|
| <b>Organiser des rencontres territoriales à destination des collectivités</b> | Communes<br>EPCI à compétence déchet  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux faire connaître l'ESS sur les champs du réemploi-recyclage               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Intérêt économique, social et environnemental du réemploi</li> <li>o Valeur créée par l'ESS sur la thématique déchets</li> <li>o Complémentarité des acteurs entre eux, capacité à innover</li> </ul> </li> <li>- Présenter ce en quoi les collectivités peuvent être motrices (accès aux locaux, communication, accès en déchetterie...)</li> <li>- Promouvoir les démarches de co-construction</li> </ul>   |
| <b>Organiser des visites d'expériences</b>                                    | Elus et techniciens de tous les échelons de collectivité, en charge des politiques déchet, ESS et insertion | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire découvrir aux élus et techniciens des collectivités la diversité et la réalité des activités des acteurs de l'ESS dans le domaine du réemploi-recyclage</li> <li>- Présenter et susciter de l'échange sur les processus de construction des activités (modes de coopération dans le territoire)</li> <li>- Faire partager un discours collectif des acteurs de l'ESS</li> <li>- Témoigner de la diversité des expériences</li> </ul> <p>La visite est certes une présentation d'une structure, mais doit incorporer un discours sur des éléments construits au préalable (discours global sur l'ESS dans la filière ou le type d'activité présenté, présentation du processus qui a permis l'émergence et la consolidation de l'activité)</p> |

### *c. Développer une animation régionale*

**Cible :** acteurs ESS du réemploi et du recyclage

**Objectifs :**

- Interconnaissance et mise en réseau
- Créer les opportunités de collaboration inter-territoires
- Favoriser le partage d'expériences, la recherche collective de solution
- Communiquer sur l'ESS dans le champ du réemploi et du recyclage
- Développer des contacts/interfaces avec d'autres sphères que celles du réemploi/recyclage

**Actions :**

- Rencontre annuelle des acteurs, rencontres à thèmes
- Annuaire/base de données des acteurs
- Outil numérique pour mettre en relation les besoins des acteurs
- Outils et événements de communication à destination du grand public

### *d. Promouvoir l'ESS dans les filières REP*

Cet axe concerne surtout les acteurs du recyclage. Dans le cadre des procédures d'agrément des éco-organismes, il est difficile, même pour les réseaux nationaux de se faire entendre.

Pour agir sur le sujet, il apparaît nécessaire d'agir par plusieurs intermédiaires :

- Réseaux nationaux de l'ESS
- ADEME
- Région Bretagne
- Réseau lobbying ESS breton (notamment auprès des parlementaires)
- Réseaux d'élus locaux

**Objectif :** porter un discours collectif à destination des décideurs

### 3. Plan d'actions global :

|   | Entrée                       | Actions  | Chef de file  |
|---|------------------------------|--|---|
| <b>Promouvoir et développer l'ESS dans le champ du réemploi-recyclage</b> | Territoires                  | 1 - Animation de dynamiques territoriales  | Coordination régionale : CRESS ?<br>Animation territoriale : pôles ?                  |
|   |                              | 2 - Sensibilisation des élus   |   |
|   | Filières et activités        | 3 - Lobbying sur la législation  | CRESS ?   |
|   |                              | 4 – Animation d'un réseau des recycleries/ressourceries  | CRESS ?   |
|   |                              | 5 – Etude du potentiel de la filière "réemploi vélos"  | Emmaüs Action Ouest? La Petite Rennes ?   |
|   |                              | 6 - Développement de la filière "réemploi informatique"  | Ordi solidaire Bretagne ?   |
|   |                              | 7 - Développement de la filière "réemploi mobilier"  | CRESS ?   |
|   | Nouvelles activités          | 8 – Soutien à l'émergence de nouvelles activités   | Coordination régionale: CRESS ?<br>Animation territoriale : Incubateurs et/ou pôles ? |
|   |                              | 9 - Soutien à l'émergence du réemploi des matériaux  | CRESS ?   |
|   | Mutualisation inter-filières | 10 - Réseau d'information et de veille thématique  | CRESS ?   |
|   |                              | 11 - Développement d'outils numériques de partage des matières   | Breizh Phénix ?   |
|   |                              | 12 – Développement d'outils de mutualisation de transport, compétences, stockage...                                      | Coordination régionale : CRESS ?<br>Animation territoriale : pôles ?                  |
|   |                              | 13 – Développement de la visibilité de l'offre à destination des entreprises (papier, informatique, mobilier, toners...) | CRESS/BSB ?   |

## 4. Gouvernance et modalités de mise en œuvre

### Organisation du système d'acteurs

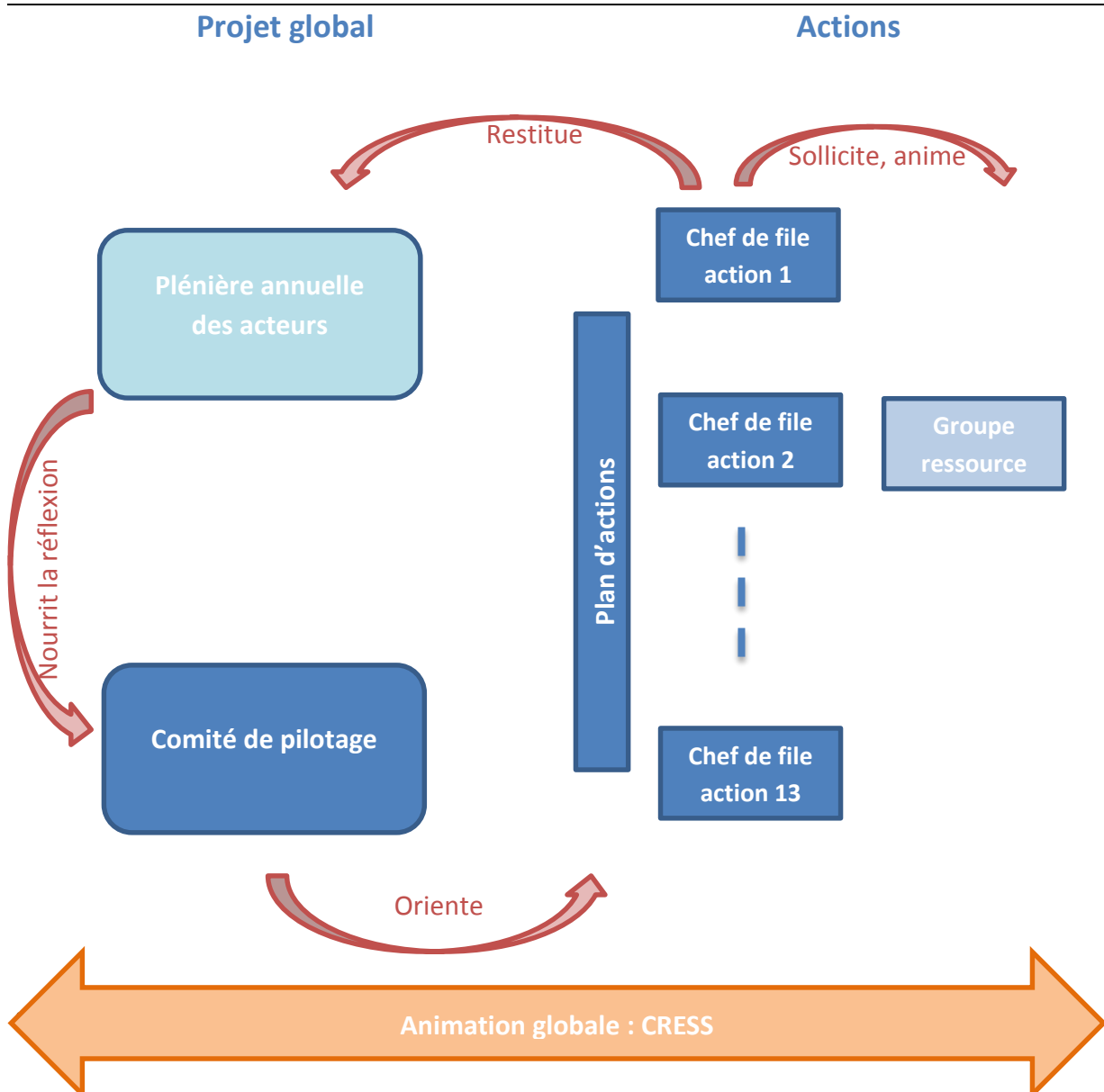
Les acteurs de l'ESS ont manifesté le souhait que la CRESS, en raison de sa neutralité, poursuive l'animation d'une dynamique régionale de l'ESS sur l'économie circulaire.

La poursuite de ce travail nécessite la structuration d'un mode de gouvernance adéquat.

Le système d'acteurs fonctionnera selon 2 principes fondateurs :

- Subsidiarité : chaque acteur local, organisation sectorielle ou territoriale volontaire, qui possède la légitimité auprès des autres acteurs pour être chef de file d'une action, est positionné comme tel en priorité. La CRESS est chef de file pour l'animation et la mise en œuvre d'actions de manière subsidiaire.
- Elaboration collective : les différents lieux de pilotage du programme d'actions sont des lieux de coopération au service d'un objectif partagé. Ils prennent en compte de manière prioritaire les propositions élaborées par les acteurs au sein des groupes ressources ou dans toute autre dimension collective.

### Schéma simplifié du mode de gouvernance



**La plénière annuelle** est le lieu de rencontre de l'ensemble des acteurs bretons de l'ESS du réemploi et du recyclage. Elle a une triple fonction :

- Interconnaissance des acteurs/réseautage
- Identification des sujets de préoccupation des acteurs/sujets de travail
- Apport sur une thématique

**Le comité de pilotage** se réunit 2 fois par an. Sa composition reflète la diversité des acteurs, et est évolutive :

|                           |  |
|---------------------------|--|
| Acteurs mono-filières     | Le Relais Bretagne, Les Genêts d'or, Emmaüs Action Ouest, Défis, Ecotri, Envie, Feuille d'érable   |
| Recycleries/ressourceries | Ti récup', Rohan solid'art, Mode récup'  |
| Autres acteurs            | Breizh Phénix, Fédération entreprises d'insertion, Maison de la consommation et de l'environnement |
| Pôles ESS                 | Lorient, Lannion, Rennes, Morlaix ?  |
| Pouvoirs publics          | ADEME, élus de la Région et des collectivités engagées sur ESS et déchets (CD et EPCI)             |

Sa finalité est de co-élaborer l'évolution du programme d'action (en intégrant notamment la production de la plénière annuelle) ainsi que de ses modalités d'animation grâce à la rencontre entre :

- démarches territoriales et régionales
- différentes filières
- différentes sensibilités ESS
- besoins/projets des acteurs de l'ESS et projets des pouvoirs publics

### **Animation du programme**

Le programme est constitué de plusieurs actions, dont chacune dispose d'un pilote. Néanmoins, la cohésion du programme nécessite une animation globale afin de :

- Mettre en cohérence et rendre lisibles les actions
- Préparer les instances, organiser et animer les lieux d'élaboration des propositions d'évolution du programme (comités de pilotage, plénière annuelle)
- Entretenir la mobilisation des acteurs et développer les partenariats
- Assurer la promotion des actions réalisées dans le cadre du programme

Cette animation est assurée par la CRESS en lien étroit avec les pilotes des actions.

### **Pilotage des actions**

Les actions sont pilotées par des chefs de file différents qui peuvent être :

- La CRESS, notamment pour les actions transversales
- Les pôles de l'ESS pour les actions territoriales
- Les acteurs eux-mêmes, notamment pour les actions par filière. Dans leur fonction de chef de file, les acteurs n'agissent pas pour leur propre structure mais au service de l'ensemble des acteurs de l'ESS.

Selon la nature des projets, les coûts d'animation liés au pilotage des actions pourront être intégrés dans le budget global du programme d'actions.

Dans le cadre de ces projets, si des actions nouvelles nécessitant un financement spécifique émergent, chaque chef de file est en charge de la recherche des financements de l'action. Il peut néanmoins bénéficier de l'aide de la CRESS dans le cadre de cette recherche.

### **Groupes ressource**

Les travaux transversaux (notamment lobbying et travaux inter-filières) s'appuieront sur des groupes ressource qui seront associés à la conception des actions. La mise en œuvre sera ensuite assurée par le pilote de l'action. Les participants des groupes ressource pourront intervenir sur la mise en œuvre en fonction de leur souhait et de leur disponibilité.

### **La charte**

L'engagement politique des acteurs sera formalisé à travers la signature de la charte suivante :

*« Nous, acteurs de l'économie sociale et solidaire, sommes engagés dans des projets poursuivant des objectifs principaux différents : insertion, handicap, préservation de l'environnement...*

*- Nous affirmons notre volonté de nous grouper et d'agir collectivement pour promouvoir et développer des activités de réemploi et de recyclage dans les valeurs de l'ESS.*

*- Nous souhaitons contribuer à réduire les déchets et à préserver les ressources*

*- Nous souhaitons créer de la valeur sociale et économique dans nos territoires, à partir des déchets et matières du territoire*

*- Nous souhaitons nous inscrire dans un processus de coopération avec les acteurs du territoire*

***Aussi, nous soutenons et nous nous associons à la réalisation du programme d'actions élaboré collectivement par les acteurs de l'ESS du réemploi et du recyclage. »***

## VIII. ANNEXES

### 1. Réseaux et structurations

#### *Les associations régionales de réemploi*

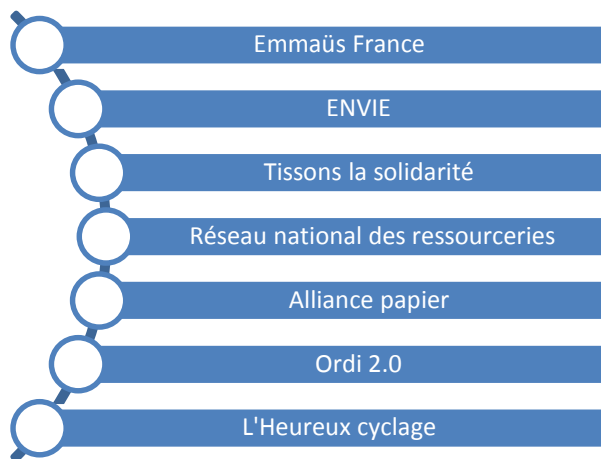
- **Les associations régionales de ressourceries** (PACA, Limousin) se sont donné pour objectif d'accompagner le développement de nouvelles structures, et de professionnaliser celles existantes.
- **Le réseau francilien du réemploi (REFER)**, plus récent, affiche les objectifs suivants :
  - accompagner des porteurs de projets
  - mutualiser les moyens
  - développer des plateformes de gisements
  - communiquer avec les partenaires institutionnels

#### *Démarches engagées par les Cress ailleurs en France*

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Cress<br/>Midi-Pyrénées</b>       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Diagnostic sectoriel régional</li><li>• Expérimentation d'une structuration des entreprises de l'ESS dans le secteur de la gestion des déchets à l'échelle de Toulouse Métropole</li><li>• Elaboration d'un plan de coopération</li></ul>   |
| <b>L'Atelier<br/>(Ile-de-France)</b> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Etude sur l'articulation entre ESS et économie circulaire</li><li>• Initiation d'une dynamique autour de l'économie circulaire auprès des entreprises de l'ESS pour stimuler la filière (quinzaine d'entreprises en septembre 2015)</li><li>• Matinales d'information sur les nouvelles alliances pour l'ESS dans l'économie circulaire (avec éco-organismes)</li></ul> |
| <b>Cress PACA</b>                    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation d'une note dans le cadre du DLA régional</li></ul>  |
| <b>Cress Basse-<br/>Normandie</b>    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation d'un atelier sur ESS et économie circulaire dans le cadre du tour de l'ESS de Basse-Normandie (nov 2015)</li><li>• Engagement d'une dynamique plus large</li></ul>   |



## *Les réseaux nationaux*



## Un exemple de structuration à l'étranger : RESSOURCES (Belgique)

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources en Wallonie et dans la région de Bruxelles. Sa **soixantaine de membres** fait partie de l'économie sociale :

- dans les filières classiques : textile, encombrants, équipements électriques et électroniques
- dans les filières émergentes : bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d'imprimante

### Processus de construction

- Création en février 1999
- Fédération des membres par filière
- Elargissement et développement de l'action via différents projets.

### Missions et réalisations

| Missions   | Réalisations   |
|--|--|
| 1. <b>Fédérer</b> les acteurs d'économie sociale et solidaire actifs dans le secteur des déchets autour de la construction et l'adoption d'un message commun | <ul style="list-style-type: none"> <li>- représentation officielle auprès des instances régionales de concertation en environnement ;</li> <li>- trois projets visant l'amélioration de la qualité (ElectroREV et Rec'Up) et garantissant l'usage éthique des biens collectés ;</li> <li>- interpellation du service des métiers et des qualifications pour faire reconnaître officiellement le métier de valoriste généraliste</li> <li>- le développement de ressourceries® en Wallonie, en collaboration avec les Intercommunales.</li> </ul> |
| 2. <b>Négocier</b> avec le monde politique et institutionnel   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- deux dispositifs régionaux d'agrément et de subsidiation de la réutilisation;</li> <li>- un arrêté du gouvernement wallon réglementant la collecte textile, protégeant ainsi le secteur contre les collectes illégales ;</li> <li>- un accord de collaboration sur l'accès au gisement et la rémunération de l'activité</li> </ul>  |
| 3. <b>Sensibiliser</b> le grand public à la réutilisation  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête de la récup'</li> <li>- Coordination d'événements à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets</li> </ul>  |
| 4. <b>Développer</b> et proposer à ses membres des outils de professionnalisation et de développement durable  | Création d'un site internet LeClicRécup.be qui a pour objectif de faciliter le don de biens usagés et l'achat de biens de réemploi/réutilisation entre les citoyens, les pouvoirs publics, les entreprises privées et les entreprises d'économie sociale.  |
| 5. <b>Analyser les possibilités de développement</b> dans le domaine de la réutilisation et veiller à leur exploitation                                      | Projet de développement de la filière de réutilisation et de recyclage des matériaux de construction. Un nouveau secteur d'activités est désormais proposé par les membres de RESSOURCES actifs dans cette filière: <b>déconstruction sélective avant rénovation ou démolition.</b>  |

## 2. Benchmarking d'activités non développées sur le territoire breton

### *Matériaux du bâtiment: Recyclo'bat (31)*



**Statut :** Association loi 1901

**Date de création :** février 2013

**Territoire :** Haute-Garonne

**Nombre de salariés :** 2 mi-temps

**Quoi ?** Recyclo'bat collecte les déchets du bâtiment dans les entreprises, à la sortie des chantiers. Il récupère l'ensemble des matériaux réutilisables par le particulier, principalement les déchets inertes et non dangereux, tels que le bois sous toutes ses formes, tuiles, carrelage, sanitaires, portes, fenêtres, quincailleries, isolant, etc.

**Comment ?** Les matériaux de construction sont mis à la vente, auprès des particuliers et professionnels du recyclage, à prix bas. Une partie du stock est visible sur petites annonces internet et il est accessible dans le local de vente. Recyclo'bat fait également la promotion du réemploi en réalisant des meubles à partir de matériaux de récupération, et en animant des temps de formation dans leurs ateliers, ainsi que sur des forums. L'association forme également les entreprises à la gestion des déchets.

**Besoins ?** Professionnels du bâtiment qui souhaitent optimiser la gestion de leurs déchets d'une manière innovante ; particuliers qui souhaitent accéder à des matériaux à bas prix, et utiliser l'atelier pour des réalisations personnelles, encadrés ou pas.

**Contact :** Edouard Baudouin et David Muse, fondateurs

06 78 85 36 93/06 13 69 01 93 – recyclobat31@gmail.com

## Matériaux à visée artistique : Et colégram (38)



**Statut :** Association loi 1901

**Date de création :** 1993

**Territoire :** Bourgoin-Jallieu (25 000 hab., zone très industrielle)

**Nombre de salariés :** 7 (6 salariés + 1 poste en CAE + 1 créa poste 2016), soit 5,5 ETP

**Bénévoles :** une trentaine

**Adhérents :** 3500 (2 000 particuliers et 1 500 structures)

**Quoi ?** Et Colegram sensibilise à l'environnement par la réutilisation artistique de déchets issus des activités des entreprises.

**Comment ?** Et Colegram collecte des chutes de production auprès de 300 entreprises en Rhône-Alpes dans un rayon de 100 Km via des tournées de récupération à la demande. L'association collecte ainsi les chutes de production, les essais, marges, rebuts industriels propres dans différentes matières : carton, bois, textile, plastique, métal etc...

Les matières collectées sont ensuite triées et mises en vente en boutique. Elles sont vendues à des artistes, écoles, particuliers.

L'association assure des activités et prestations complémentaires :

- Animation enfance (12 à 13 programmes)
- Formation des professionnels de la petite enfance
- Exposition itinérante de 15 œuvres faites avec matériaux de récupération louée pour lieux passants

**Besoins ?** L'initiative répond à un double besoin : gestion des déchets de production des entreprises (tissu industriel ancien et dense), et besoin d'accéder à des matériaux pour les particuliers et les professionnels de la petite enfance.

### Autres informations

Pas de subvention, locaux prêtés par la mairie (150 m<sup>2</sup> pour la diffusion, dans une friche industrielle réhabilitée, qui s'intègre dans le nouveau centre-ville).

Chiffre d'affaires de 180 000€/an répartis comme suit:

- 1/3 vente de matériaux
- 1/3 formation
- 1/3 animation

**Contact :** Liliane Fiorio, fondatrice du projet, 04 74 28 57 14 ; [contact.etcogram@orange.fr](mailto:contact.etcogram@orange.fr)

<http://etcogram.free.fr>

## Cartons : Idées (49)

**Statut :** SAS, entreprise d'insertion

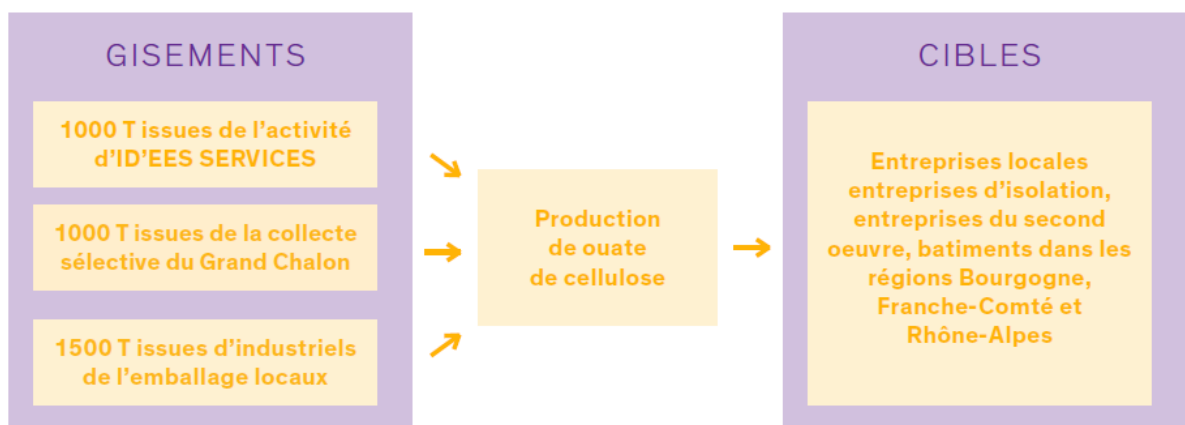
**Date de création :** 1990 (activité carton depuis 2007, production d'éco-matériaux isolants depuis 2013)

**Territoire :** Bourgogne, puis essaimage en Maine-et-Loire

**Nombre de salariés :** 32 CDDI (15,4ETP) et 5 permanents en CDI pour l'activité carton ; 8 postes de permanents et 16 postes d'insertion supplémentaires projetés sur la production d'isolants à l'horizon 2017

**Quoi ?** Filiales du GROUPE ID'EES, ID'EES SERVICES et IDEM donnent une seconde vie aux cartons d'emballage non conformes. ID'EES SERVICES les transforme en produits de conditionnement. S'inscrivant en complémentarité de cette activité, GROUPE ID'EES a conduit un projet visant à commercialiser un nouvel isolant écologique, une ouate de cellulose produite à partir des cartons de qualité insuffisante pour être transformés. Ce projet innovant est porté par IDEM.

### Comment ?



Circuit prévisionnel de collecte et distribution

Source : Avise

**Besoin ?** Offrir des solutions de valorisation pour des refus de fabrication (non conformes) de l'industrie cartonnaire ou de déchets de carton issus de gisements locaux.

### Répartition des sources de financement en 2013 :

800 K€ de produit d'exploitation dont :

- 546 K€ de chiffre d'affaires
- 150 K€ d'aide aux postes (Etat)
- 38 K€ de subventions (Région et Département)

Soit un taux d'autofinancement de 76,5%

### Contacts

Patrick Choux, directeur général

Christian Marie, chargé des développements industriels

[contact@groupeidees.fr](mailto:contact@groupeidees.fr) – 03 80 51 66 77

## Huiles alimentaires usagées : Roule ma frite (17)



**Statut :** Association loi 1901

**Date de création :** 2007

**Territoire :** Marennes-Oléron

**Nombre de salariés :** 2 pour la collecte et la transformation (1 CDI, 1 CAE), 1 pour l'administratif et la coordination

**Quoi ?** L'activité de cette association vise à recycler

l'huile de friture usagée afin de la transformer en additif au diesel.

**Comment ?** L'huile de friture usagée est collectée auprès de professionnels partenaires (restaurateurs, colonies, centres d'hébergement,...). Le service est gratuit pour ces professionnels.

L'huile collectée fait ensuite l'objet d'un traitement (filtrage, décantage, centrifugation) afin d'obtenir un produit fini normé, avant d'être revendue comme carburant (2 mairies, beaucoup de particuliers), pour le chauffage ou pour des usages industriels.

L'association a également une activité de sensibilisation auprès des restaurateurs et des scolaires.

**Besoins ?** Revaloriser un déchet problématique à gérer et polluant, diminuer l'émission des gaz à effet de serre liés aux transports grâce à la distribution d'un carburant propre.

### Autres informations

Sur un petit territoire de 50Km<sup>2</sup>, 50 000 L ont été collectés en 2015 auprès de 260 professionnels (80% de revalorisation).

Composition du budget de 70 000€ :

- 1/3 de vente de l'huile
- 1/3 d'aides aux postes
- 1/3 convention d'objectifs et de moyens avec la communauté de communes (sensibilisation, coût de collecte) pour qui le déversement sauvage d'huiles était problématique, notamment en été (forte activité touristique).

### Ailleurs en France

Roule ma frite est un réseau de 8 associations en France, qui ont collecté 350 000 L en 2015. Les autres associations travaillent avec des bénévoles et ont en général 1 salarié en contrat aidé.

Le réseau réalise actuellement des recherches :

- pour transformer l'huile en ester de colza (pour être compatibles avec les véhicules les plus récents)
- pour diversifier les utilisations (chaudières, groupes électrogènes, huile de chaîne de tronçonneuse)

## Plastiques : C3R (42)



**Statut :** SCIC

**Date de création :** 2010 pour l'activité plastique

**Territoire :** Grand Roanne agglomération

### Quoi ? Comment ?

En 2010, Roanne Territoire (association regroupant Grand Roanne Agglomération, la CCI du Roannais, l'Agence de développement économique de la Loire et le Pays Roannais) est identifié comme l'un des cinq territoires pilotes en France pour concrétiser le recours à l'écologie industrielle. Les actions conduites se concrétisent par la création d'une filière de valorisation des plastiques impliquant 10 entreprises majeures, une structure d'insertion et une entreprise locale de valorisation.

Quatre entreprises du territoire dont Sicarev, Michelin, Revillon et Nexter ont décidé de valoriser leurs déchets plastiques en travaillant conjointement avec l'entreprise d'insertion sociale C3R (Collecte, Réemploi Recyclage en Roannais) qui récupère et trie la matière.

La valorisation de la collecte est assurée par BM Plastique grâce à ses deux unités de broyage et de réinjection plastique basées près du Roannais à Tarare et Saint Laurent de Mure. BM Plastique utilise un processus de valorisation du plastique, la régénération, qui permet de produire des granulés haut-de-gamme. Cette matière première secondaire est vendue à des industriels, qui produisent notamment des poubelles, des palettes, des articles de loisirs.

**Besoins ?** Collecter, trier et valoriser sur place des plastiques qui étaient enfouis ou incinérés jusqu'à présent. Pour C3R, optimiser les tournées de collecte d'encombrants.

### Autres informations

C3R a pu par le biais de ces contacts et de la proximité avec les entreprises, proposer à ses salariés des phases d'immersion qui ont débouché sur la signature d'un CDD par un des salariés en insertion.

## Plateforme de collecte de fruits et légumes ; camionnette antigaspi ; Tours (37)



**Banque Alimentaire**  
de Touraine

**Statut :** Association loi 1901

**Date de création :** 2013 pour la camionnette antigaspi, 2015 pour la plateforme

**Territoire :** Agglomération Tour(s)plus

**Nombre de salariés :** 2 contrats aidés pour la camionnette ; 2 postes d'insertion pour la plateforme

### Quoi ? Comment ?

Plateforme : récupérer une partie du gisement (350 tonnes de fruits et légumes gaspillés dans l'agglomération chaque année selon une étude récente) et les stocker sur une plateforme territoriale située dans la chambre froide des Restos du Cœur sur le marché de gros de Tours. Une fois triées par les deux salariés eninsertion, ces denrées seront redistribuées aux associations caritatives du territoire.

Camionnette antigaspi : récupérer auprès des supérettes du centre-ville de Tours 40 tonnes par an de produits frais encore consommables mais qui ne sont plus vendables, puis les redistribuer aux personnes en difficulté à travers les associations d'aide alimentaire.

**Besoins ?** Des centaines de kilos de fruits et légumes invendus étaient jetés chaque jour sur le département, sans pouvoir être récupérés par les associations, par manque de bénévoles ou d'espace de stockage.

### Autres informations :

Plateforme : Le coût de fonctionnement annuel du projet de plateforme territoriale de collecte des invendus alimentaires s'élève à 70 000 €. Ce montant comprend la location d'un camion et l'emploi de personnes en insertion effectuant toutes les étapes depuis la réception des denrées jusqu'à leur redistribution. Il a été estimé que 350 tonnes de fruits et légumes pourraient être collectées sur la plateforme chaque année. Le coût de revient de cette opération s'élève donc à 200 €/tonne récupérée, soit 0,20 €/tonne. Bénéficiant dans un premier temps d'une subvention de l'État de 40 k€ obtenue suite à un appel à projet du Ministère de l'Agriculture, ainsi que d'aides des collectivités et des Restos du Cœur, d'autres financements privés sont recherchés afin d'autofinancer le projet d'ici deux à trois ans.

Camionnette : elle a permis de collecter 110 tonnes de produits frais en 2014, soit l'équivalent de 220 000 repas redistribués et 380 000 € en valeur. En 2014, la collecte de ces produits frais par la camionnette aura coûté 44K€ et permis l'embauche de 2 salariés en contrat aidé, pour 380K€ en valeur de produits collectés.



## Transformation de viande à DLC courte : Trois Étoiles Solidaires, Grenoble (38)



**Statut :** Association loi 1901 (Banque alimentaire 38)

**Date de création :** octobre 2015

**Territoire :** Grenoble

**Nombre de salariés :** 1 cuisinier pendant l'expérimentation

**Quoi ?** Améliorer la distribution de la viande à DLC courte voire atteinte en cuisinant et redistribuant cette viande en barquette individuelle (1 200 portions/jour correspondant à 120 kg de viande en provenance principalement de magasins Cash & Carry), accompagnée d'un légume et/ou d'un féculent.

**Comment ?** Le Conseil Départemental de l'Isère a mis à disposition une cuisine d'un collège à Seyssins : des travaux d'aménagement et d'équipement de la cuisine ont eu lieu au printemps 2015, un cuisinier a été embauché et un nouveau camion frigorifique a été acheté durant l'été. L'activité a démarré à la rentrée 2015. Partenariat entre la Banque Alimentaire de l'Isère Bernard Perry, un restaurateur grenoblois, l'association l'Accueil du Vieux Temple et le Conseil départemental de l'Isère

**Besoins ?** Eviter le gaspillage de viande/ Répondre aux besoins de l'aide alimentaire

**Autres :** Le montant des investissements nécessaires est important : une machine à 40 000 euros pour mettre les aliments dans des barquettes sous vide et l'achat d'un camion frigorifique à 45 000 euros. Pour le reste, il s'agit de payer le futur cuisinier et d'acheter tout le petit matériel de cuisine. Le projet a bénéficié du soutien de l'ADEME et du Conseil départemental. Le soutien de certains mécènes ainsi que l'organisation d'évènements ont permis d'assurer les frais de fonctionnement de la première année, estimés à 100 000€/an.

**Contact :** Bernard Perry, président de la Banque alimentaire 38 ; 04.76.85.92.50 ;  
ba380@banquealimentaire.org

## Récupération d'invendus issus d'événementiels : Le Chaînon manquant, Paris (75)



**Statut :** Association loi 1901

**Date de création :** 2014

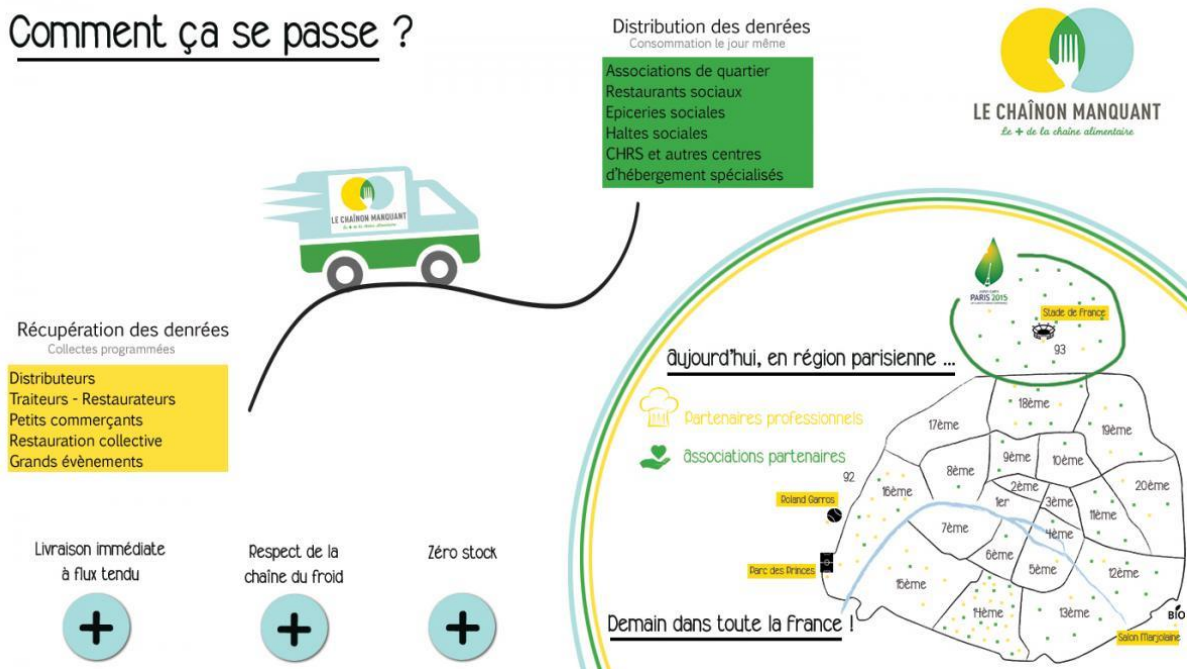
**Territoire :** Paris (en cours d'essaimage à Lyon)

**Nombre de salariés :** 2

### Quoi ? Comment ? Le Chaînon

manquant met en place des circuits courts pensés avec les pouvoirs publics, les professionnels et les bénéficiaires : il récupère des invendus alimentaires en parfait état chez les professionnels ou sur le lieu d'évènements de grande envergure, puis les redistribue immédiatement, dans le respect de la chaîne du froid (camion frigorifique), à des associations caritatives situées à proximité.

### Comment ça se passe ?



Source : <http://lechainon-manquant.fr>

Ce dispositif permet, via un fonctionnement en flux tendu, de donner une nouvelle vie immédiate aux invendus à très courte date limite de consommation, et en particulier aux produits frais.

**Besoins ?** Impliquer de nouveaux acteurs, tels les traiteurs et restaurateurs dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

**Autres :** L'association cherche à développer son implantation ailleurs en France (en cours à Lyon au premier trimestre 2016).

**Contact :** Julien Meimon, directeur exécutif ; [contact@lechainon-manquant.fr](mailto:contact@lechainon-manquant.fr) Détail des actions ayant fait l'objet de groupes de travail

### 3. Synthèse sur le réemploi des matériaux du bâtiment

Cette synthèse a été réalisée à partir de plusieurs documents :

- L'étude de faisabilité d'Ecopertica sur une « Cour du réemploi » à Nogent le Rotrou (étude qui passe elle-même en revue plusieurs expériences en France, en Belgique et aux Etats-Unis)
- L'étude d'opportunité d'Etudes et chantiers Bretagne sur le réemploi de déchets du bâtiment
- La publication LUP n° 15 (laboratoire d'urbanisme participatif)

Autre ressource : Guide pratique réemploi/réutilisation des matériaux de construction réalisé par l'association belge RESSOURCES <http://www.cifful.ulg.ac.be/index.php/reemploi-des-materiaux>

#### *Modele économique d'une matériauthèque*

##### **Privilégier la spécialisation**

Un projet de ressourcerie devrait, dans un premier temps, se concentrer sur un type de matériaux directement utilisable (peinture, bois...) et créer une filière spécialisée. Plusieurs arguments soulevés par les études existantes vont dans ce sens :

- Le type de matériaux doit être sélectionné pour éviter une profusion de références et des problèmes de stockage
- Sur les matériaux d'occasion, une entreprise qui trouve une niche spécialisée acquiert en général plus de stabilité qu'une entreprise qui tente de proposer une offre très large.
- Pour intéresser les professionnels du bâtiment, la ressourcerie devra se spécialiser sur un nombre limité de types d'articles
- Les problématiques de la réutilisation sont tellement complexes et à leurs balbutiements qu'il vaut mieux prendre les problèmes les uns après les autres

##### *Exemples :*

- Spécialisation dans un type de matériau/objet : portes à panneaux avec mise aux dimensions standard de façon sous-traitée, bois de construction, huisseries, sanitaires, peinture
- Spécialisation dans un champ d'activité : aménagement de bureaux, manifestations culturelles, événementiel, décoration (type « réserve des arts » à Paris)

##### *Autres pistes :*

- A partir de ses expérimentations de réemploi/réutilisation de matériaux, Bellastock (association d'architecture expérimentale) met en place un catalogue de fiches techniques pour envisager une certification, afin de dépasser les obstacles liés aux normes et à l'assurabilité
- Recyclo'bat, en plus de son activité de matériauthèque, fait la promotion du réemploi en animant des temps de formation dans leurs ateliers, ou lors d'événements qui traitent du recyclage. Ils interviennent également directement en formant les entreprises à la gestion des déchets.

##### **S'adosser à une activité existante**

Plutôt que de créer une structure de toute pièce qui aurait besoin de se développer rapidement pour trouver l'équilibre financier, la solution pourrait être d'associer une structure existante qui pourrait diversifier son offre d'activité. Cette structure peut avoir des compétences :

- dans le réemploi
- dans la construction (*après formation, une activité de déconstruction-démontage pourrait tout à fait entrer dans le catalogue d'un chantier d'insertion qui réalise des prestations de chantier*).

### **Cibler les bâtiments**

Quelques principes sont conseillés par Rotor, entreprise de déconstruction qui a réalisé une étude pour le compte du gouvernement belge :

- les édifices des années 60-70 réalisés avec des matériaux et procédés de mauvaise qualité, offrent très peu de perspectives de réemploi
- n'entreprendre la déconstruction que sur les bâtiments dont on est sûr de pouvoir récupérer des éléments de qualité. Le surcoût lié à la main d'œuvre est compensé par la vente des matériaux
- le bois offre davantage de perspectives de réemploi que les éléments pierreux

### *Expérimentation d'une équipe de déconstruction* (extrait de l'étude de Nogent Le Rotrou)

La filière de déconstruction dans le bâtiment est en plein développement. Beaucoup d'expérimentations existent et l'avenir est prometteur même si ce modèle est encore loin de représenter la norme.

Une option possible serait de s'inspirer des expériences de *Rotor* et du *ReBuilding Center* pour créer une activité de démontage de bâtiment. Certaines préconisations sont nécessaires :

- Privilégier une création d'activité au sein d'une structure existante.
- Monter un partenariat avec les collectivités et d'autres acteurs privés.
- Tester l'activité sur un chantier expérimental.

### **Une démarche appuyée sur un projet de collectivité**

La déconstruction souffre d'un surcoût par rapport à une démolition simple. Il faut donc une volonté politique pour inciter à cette pratique. Le scénario ne pourra pas exister sans un appui de la collectivité [...]. L'idéal serait que la commune ou le conseil départemental, à l'occasion d'un projet de renouvellement urbain ou de rénovation de son patrimoine bâti, inscrive une contrainte de déconstruction dans le cahier des charges de l'appel d'offre.

### **Une démarche partenariale**

[...] Concrètement, l'équipe de déconstruction sera un maillon parmi les autres. Le maître d'ouvrage et l'architecte seront les réels pilotes de ce projet expérimental [...]. On peut également faire appel, en amont, à un acteur de la revente de matériaux de construction qui saura aiguiller plus précisément sur les matériaux ayant une forte valeur ajoutée. Ce dernier point n'est pas négligeable pour faciliter l'équilibre financier de l'activité. L'intervention d'experts du réemploi dans le secteur du bâtiment serait également très positive. L'association *Bellastock* a acquis une expérience de longue date dans ce domaine et est capable de fournir une expertise précise sur le réemploi de matériaux et toute l'ingénierie de projet qui s'y rapporte.

### **Une démarche expérimentale**

En concertation avec l'expert réemploi, l'architecte pourra concevoir un projet de construction en intégrant certains éléments de réemploi provenant de la déconstruction du bâtiment d'origine. Les différents exemples cités dans le rapport et tirés de l'exposition " Matière grise " montrent l'incroyable source de créativité que ce type de contrainte peut offrir.

Le diagnostic du revendeur de matériaux se ferait également en phase de conception pour aider l'élaboration de la feuille de route du déconstructeur. C'est alors que le déconstructeur pourra démarrer son travail, puisque connaissant les matériaux à réemployer sur place et ceux à vendre.

## Types de gisement

| Gisement  | Avantages   | Inconvénients  | Synthèse  |
|---|---|--|---|
| <b>Particuliers (apport volontaire et déchetteries)</b> | Aspect pédagogique<br>Faire connaître les filières locales de réutilisation   | Un gisement très morcelé (échantillons de matériaux, état aléatoire, volumes faibles) et logistique très complexe, y compris dans le cas d'une récupération en déchetterie car celles-ci ont déjà des filières en place, et peuvent avoir des réticences à modifier un système qui fonctionne.<br><br>Impossibilité de connaître le passé des matériaux, normes, assurabilité  | Le gisement "particuliers" est ingérable et ne peut pas constituer une filière viable   |
| <b>Fabricants et vendeurs de matériaux</b>              | Gisement important (erreurs de fabrication, coloris, fins de séries démodées)<br><br>Intérêt au don grâce à la défiscalisation  | Il existe déjà une filière de déstockage (mais qui ne couvre pas tout le volume)   | Gisement important. Les matériaux devront être utilisés pour des chantiers sociaux ou des personnes en situation de précarité, pour ne pas constituer de concurrence avec les filières de déstockage.<br><br>En Bretagne, Breizh Phénix développe le recueil de ce type de dons auprès des entreprises. |
| <b>Professionnels et déconstruction</b>                 | Gisement important<br><br>Fort potentiel de création d'emploi<br><br>Le propriétaire d'un bâtiment en déconstruction fait don d'une certaine valeur à l'association. Celui-ci est déductible fiscalement. | La collecte sur chantier est compliquée à mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> <li>- peu de place à consacrer au tri en amont sur site</li> <li>- impossibilité d'anticiper les arrivages de déchets</li> <li>- pas de procédures dans le milieu du bâtiment</li> <li>- déchets mélangés dans des bennes</li> </ul> Secteur en mutation qui doit avancer au niveau de la législation (normes, assurances, responsabilité) et s'organiser pour simplifier la logistique<br><br>Surcoût de la déconstruction | Gisement qui a le plus fort potentiel en termes de réduction des déchets.<br><br>Les nombreux freins font que ce gisement pourra principalement être utilisé par des autoconstructeurs, ou par les professionnels de la rénovation pour les matériaux nobles.   |

